

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2764

12 novembre 2011

SOMMAIRE

AAC Capital 2002 Lux Sàrl	132647	G 2 M S.à r.l.	132658
A.B.S.C. S.A.	132646	GL US Luxembourg S.à r.l.	132633
Advanced Asset Management Sicav	132650	il Fornello S.à r.l.	132646
Agona	132647	JCSL S.à r.l.	132672
AIMCo RE Subs (Luxembourg) III S.à r.l.	132655	JHHL S.C.	132663
Airtech G.m.b.H.	132633	Kibo S.A., SPF	132661
Alpinvest S.A.	132655	Larkspur, SPF	132657
AM Global Holding	132670	LSH II CO	132651
Atemos S.A.	132655	Mebelux	132668
Athena Consulting S.A.	132636	Miplaka S.A. - SPF	132647
Balta Luxembourg S.à r.l.	132656	MRIF Luxembourg Holdings S.à r.l.	132626
BDC Clinics S.à r.l.	132661	Neuheim Management V S.à r.l.	132640
BDC Pasta S.à r.l.	132667	OCM Luxembourg POF IV A S.à r.l.	132650
BDC Sol S.à r.l.	132668	Ogepar S.A.	132662
BGV III Bielefeld S.à r.l.	132670	Öko-Fonds	132654
BGV III Holdinggesellschaft S.à r.l.	132670	Orange India Holdings SARL	132671
Bielefeld Germany	132662	Orion III European 8 S.à r.l.	132627
Business Maintenance Services S.A.	132670	Overview Investments S.à r.l.	132632
BV Acquisitions S.à r.l.	132641	Plug & Play S. à r.l.	132631
Carthesio Holding S.A.	132656	Project Del Holding II S.à r.l.	132631
Circuit 1	132631	Pumbaa Luxembourg S.à r.l.	132671
Circuit 2	132656	Redstone Retail S.à r.l.	132648
Crystal A TopCo S.à r.l.	132637	Selux S.A.	132632
Diplomatic and Business Protection Group	132640	Shiatsu-Ki S.à r.l.	132633
Dofilux	132665	Straco S.A.	132670
ECAS S.à r.l.	132658	Valbay International S.A.	132672
Elle S.A.	132632	Waterfront Development International S.A.	132672
Eufin Compagnie Financière S.A.	132657	Winfloware.lu S.A.	132626
Europe Capital Partners V S.A.	132633	WREV Holdings I S.à r.l.	132671
Filerimos Immobilière S.A.	132646	Wynnewood CPM Investments S.à r.l. ..	132672

MRIF Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 32.000,00.

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.

R.C.S. Luxembourg B 141.307.

Le siège social de l'associé Macquarie Renaissance Infrastructure Fund L.P. a changé et est à présent au 10, Lefebvre Street, 3rd Floor, GY1 2PE St Peter Port, Guernsey.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2011.

Référence de publication: 2011135833/12.

(110156459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2011.

Winfloware.lu S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5867 Fentange, 15, Ceinture Beau-Site.

R.C.S. Luxembourg B 109.000.

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'an deux mil onze, le vingt et un septembre.

Par-devant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Pétange.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme sous la dénomination de la Winfloware.lu S.A.

établie et ayant son siège social à L-5867 Fentange, 15, Cité Beau Site, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 109.000,

constituée suivant acte reçu par Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen en date du 30 mai 2005, publiée au Mémorial C, recueil spécial des sociétés et associations en date du 18 novembre 2005, numéro 1.229, page 58.946.

A cet effet a comparu:

Madame Anne DELPIERRE, née le 11 novembre 1954, demeurant à B 5100 NAMUR, Rue des Hottes, 1,

Ladite partie comparante étant le seul et unique actionnaire de la société WINFLOWARE.LU S.A., préqualifiée.

Ladite partie comparante, représentée comme exposé ci-avant, constate que:

I. Il existe une société anonyme sous la dénomination de Winfloware.lu S.A. établie et ayant son siège social à L-5867 Fentange, 15, Cité Beau Site, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 109.000, constituée suivant acte reçu par Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen en date du 30 mai 2005, publiée au Mémorial C, recueil spécial des sociétés et associations en date du 18 novembre 2005, numéro 1.229, page 58.946,

II. Le capital social intégralement souscrit et libéré est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois cent dix (310) actions sans valeur nominale.

III. La partie comparante est propriétaire de l'intégralité des actions de la dite société.

IV. En tant que seule actionnaire, la partie soussignée déclare expressément dissoudre et liquider la société à compter de ce jour, celle-ci ayant cessé toute activité.

V. La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, actionnaire unique, déclare par les présentes se nommer personnellement, assumer et accepter, la fonction de liquidateur de la dite société.

Elle déclare par ailleurs:

- avoir réglé ou provisionné tout le passif de la société et

- répondre personnellement et ce de façon solidaire et indivisible de tout le passif social et de tous les engagements de la société, même inconnus à ce jour.

VI. La partie comparante déclare encore connaître parfaitement la situation financière et les statuts de la société.

VII. Que la partie comparante donne décharge expresse aux administrateurs, administrateurs-délégués et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'à la date de l'acte notarié.

VIII. Que la soussignée approuve encore par les présentes les comptes à ce jour.

X. Que partant la liquidation de la société est achevée.

XI. Que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq (5) années au siège social de la société, respectivement à Windhof, rue d'Arlon, 4, c/o ECOFI S.A.R.L.

XII. La partie comparante, liquidateur et reprenneur de tout le passif et de l'actif de la société WINFLOWARE.LU déclare par ailleurs connaître parfaitement la situation financière, de même qu'elle déclare connaître parfaitement toutes

éventuelles conséquences juridiques ou fiscales ou de toute autre nature pouvant découler de la transmission de ces participations aux parties comparantes.

Déclarations générales

La partie comparante déclare que le notaire instrumentant lui a expliqué les dispositions régissant la procédure de la liquidation des sociétés commerciales telles qu'elle est prévue par la loi sur les sociétés commerciales. Elle a persisté à procéder par le présent acte.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élèvent à la somme de MILLE TROIS CENTS EUROS (EUR 1.300.-)

Toutefois, à l'égard du notaire instrumentant, les parties comparantes et/ou signataires reconnaissent être solidairement tenues du paiement des frais, honoraires et dépenses des présentes.

DONT ACTE, fait est passé à Windhof, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la représentante des parties comparantes, connues du notaire par nom, prénom, état et demeure, celle-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: DELPIERRE, REUTER.

Enregistré à Esch/Alzette, le 23 septembre 2011. Relation: EAC/2011/12639. Reçu soixante-quinze euros.

Le Releveur (signé): SANTIONI.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 29 septembre 2011.

Référence de publication: 2011135193/64.

(110155788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2011.

Orion III European 8 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 129.300,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 123.010.

In the year two thousand and eleven, on the fourteenth day of the month of September.

Before Maître Edouard Delosch, notary, residing in Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

ORION MASTER III LUXEMBOURG S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a corporate capital of sixty-two thousand seven hundred fifty Euro (EUR 62,750.-), with registered office at 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, dated 4 August 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2162 dated 5 September 2008 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 140.853 (the "Shareholder"). The articles of incorporation of the Shareholder have for the last time been amended following a deed of the undersigned notary dated 14 September 2011, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

hereby represented by Maître Cédric Bless, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 9 September 2011,

The said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to document that the Shareholder is the sole shareholder of Orion III European 8 S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a corporate capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), with registered office at 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, on 20 December 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 206 of 19 February 2007, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 123.010 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended following a deed of the undersigned notary, of 18 February 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1141 of 27 May 2011.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. To increase the corporate capital of the Company by an amount of one hundred sixteen thousand eight hundred euro (EUR 116,800.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to one hundred twenty-nine thousand three hundred euro (EUR 129,300.-).
2. To issue four thousand six hundred seventy-two (4,672) new shares, each class of share having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-).
3. To accept subscription for these new shares, together with payment of a share premium in an aggregate amount of eleven million five hundred sixty-three thousand two hundred euro (EUR 11,563,200.-) by ORION MASTER III LUXEMBOURG S.à r.l. and to accept payment in full for such new shares by a contribution in kind.
4. To amend article five (5) of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the foregoing proposed resolutions.
5. Delegation of power.
6. Miscellaneous.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of one hundred sixteen thousand eight hundred euro (EUR 116,800.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to one hundred twenty-nine thousand three hundred euro (EUR 129,300.-).

Second resolution

The Shareholder resolved to issue four thousand six hundred seventy-two (4,672) new shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

Third resolution *Subscription and Payment*

There now appeared Maître Cédric Bless, aforementioned, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of the Shareholder (the “Contributor”), by virtue of the aforementioned proxy.

The person appearing declared to subscribe, in the name and on behalf of the Contributor, for four thousand six hundred seventy-two (4,672) new shares having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-), together with payment of a share premium in a total amount of eleven million five hundred sixty-three thousand two hundred euro (EUR 11,563,200.-), and to make payment for such newly issued shares by a contribution in kind in an amount of eleven million six hundred eighty thousand euro (EUR 11,680,000.-) (the “Contribution”) by the Contributor consisting in the contribution of a receivable, as further described in a special report drawn up by the Company’s board of managers.

The Contribution represents an aggregate value of eleven million six hundred eighty thousand euro (EUR 11,680,000.-).

Proof of the ownership by the Contributor of the Contribution has been given to the undersigned notary.

The Contributor acting through its duly appointed attorney in fact declared that the Contribution is free of any pledge, lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of the Contribution to the Company without any restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

The Contributor acting through its duly appointed attorney in fact further stated that a report has been drawn up by the board of managers of the Company wherein the Contribution is described and valued, which report has been presented to the Shareholder and to the undersigned notary.

Thereupon, the Shareholder resolved (i) to accept the said subscriptions and Contributions (ii) to allot the newly issued shares as stated above.

Fourth resolution

The Shareholder resolved to amend the first (1) paragraph of article five (5) of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions. Said paragraph will from now on read as follows:

Art. 5. Corporate Capital. (First paragraph). “The issued share capital of the Company is set at one hundred twenty-nine thousand three hundred euro (EUR 129,300.-) divided into five thousand one hundred seventy-two (5,172) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.”

Fifth resolution

The Shareholder resolved to confer all and any powers to the board of managers in order to implement the above resolutions.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the amendment of the articles of incorporation are estimated at five thousand euro (EUR 5,000.-).

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le quatorzième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

ORION MASTER III LUXEMBOURG S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de soixante-deux mille sept cent cinquante euros (EUR 62.750,-), dont le siège social est au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand Duché de Luxembourg, en date du 8 août 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2162 du 5 septembre 2008 et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.853 (l'«Associé»). Les statuts de l'Associé ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné en date du 14 septembre 2011, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

représentée aux fins des présentes par Maître Cédric Bless, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée à Luxembourg le 9 septembre 2011.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé d'Orion III European 8 S.à r.l., une société à responsabilité limitée soumise au droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-), dont le siège social est au 6, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 20 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 206 du 19 février 2007 et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.010, (la «Société»). Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné, en date du 18 février 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1141 du 27 mai 2011.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cent seize mille huit cents euros (EUR 116.800,-) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) à cent vingt-neuf mille trois cents euros (EUR 129.300,-).

2. Émission de quatre mille six cent soixante-douze (4.672) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune ainsi que les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

3. Acceptation de la souscription de ces nouvelles parts sociales par ORION MASTER III LUXEMBOURG S.à r.l. et acceptation de la libération intégrale de ces nouvelles parts sociales par un apport en nature.

4. Modification de l'article cinq (5) des statuts de la Société afin de refléter les résolutions proposées ci-dessus.

5. Délégation de pouvoirs.

6. Divers.

L'Associé a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent seize mille huit cents euros (EUR 116.800,-) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) à cent vingt-neuf mille trois cents euros (EUR 129.300,-).

Deuxième résolution

L'Associé a décidé d'émettre quatre mille six cent soixante-douze (4.672) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euro (EUR 25,-) chacune ainsi que les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Troisième résolution
Souscription et Paiement

Intervient alors Maître Cédric Bless, prénommé, agissant en tant que mandataire de l'Associé (l'«Apporteur»), en vertu de la procuration ci-dessus mentionnée.

Le comparant a déclaré souscrire, au nom et pour le compte de l'Apporteur, quatre mille six cent soixante-douze (4.672) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euro (EUR 25.-), ensemble avec paiement d'une prime d'émission d'un montant d'onze millions cinq cent soixante-trois mille deux cents euros (EUR 11.563.200,-), et de libérer intégralement ces nouvelles parts sociales à la fois par un apport en nature d'un montant d'onze millions six cent quatre-vingt mille euros (EUR 11.680.000,-) (l'«Apport») par l'Apporteur consistant en l'apport d'une créance, tel que plus explicitement décrit dans un rapport spécial dressé par le conseil de gérance de la Société.

L'Apport représente une valeur totale d'onze millions six cent quatre-vingt mille euros (EUR 11.680.000,-).

Preuve de la détention de l'Apport par l'Apporteur à été donné au notaire instrumentant.

L'Apporteur agissant par le biais de son représentant dûment nommé déclare que l'Apport est libre de tout gage, engagement ou charge, suivant ce qui s'applique, et qu'il ne subsiste aucun empêchement à la libre transmission de l'Apport à la Société sans restriction ou limitation et que des instructions valables ont été données pour entreprendre toutes notifications, enregistrements ou autres formalités nécessaires à la réalisation d'un valable transfert de l'Apport à la Société.

L'Apporteur agissant par le biais de son représentant dûment nommé déclare également qu'un rapport a été dressé par le conseil de gérance de la Société dans lequel l'Apport est décrit et évalué, lequel rapport a été présenté l'Associé ainsi qu'au notaire instrumentant.

Sur quoi, l'Associé a alors décidé (i) d'approuver lesdites souscriptions et Apports et (ii) d'attribuer les nouvelles parts sociales tel que mentionné ci-dessus.

Quatrième résolution

L'Associé a décidé de modifier l'alinéa premier (1^{er}) de l'article cinq (5) des statuts de la Société qui sera dorénavant rédigé comme suit:

Art. 5. Capital social. (Alinéa premier). «Le capital social émis de la Société est fixé à cent vingt-neuf mille trois cents euros (EUR 129.300,-), divisé en cinq mille cent soixante-douze (5.172) parts sociales, chacune avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).»

Cinquième résolution

L'Associé a décidé de conférer tous les pouvoirs nécessaires au conseil de gérance pour mettre en oeuvre les résolutions ci-dessus.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de cette modification des statuts sont estimés à cinq mille euros (EUR 5.000,-).

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentaire par ses noms, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Bless, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 15 septembre 2011. Relation: RED/2011/1922. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Rambrouch, le 15 septembre 2011.

Référence de publication: 2011134531/182.

(110155743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2011.

Circuit 1, Société Anonyme.**Capital social: EUR 40.000,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 163.571.

—

Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 4 octobre 2011

En date du 4 octobre 2011, l'actionnaire unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de nommer Monsieur Pascal LECLERC, né le 4 décembre 1966 à Longwy, France, ayant l'adresse professionnelle suivante: 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, en tant que nouvel administrateur de la société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui se tiendra en l'année 2017;

- de nommer Monsieur Charles MEYER, né le 19 avril 1969 à Luxembourg, ayant l'adresse professionnelle suivante: 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, en tant que nouvel administrateur de la société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui se tiendra en l'année 2017.

Le conseil d'administration de la Société est désormais composé de la manière suivante:

- Monsieur Christian COUTURIER
- Monsieur Pascal LECLERC
- Monsieur Charles MEYER

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Circuit 1

Signature

Référence de publication: 2011136932/24.

(110158804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Project Del Holding II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 162.127.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2011.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2011135872/14.

(110156606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2011.

Plug & Play S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 146.576.

—

Extrait du procès-verbal de la réunion du 15 septembre 2011 de l'associée unique

Le siège social est transféré du no. 26, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg au no. 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, avec effet au 1^{er} octobre 2011.

Le 03 octobre 2011.

Pour extrait conforme

Plug & Play sàrl

La gérance

Référence de publication: 2011135879/15.

(110156869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2011.

Selux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 146.662.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée tenue le 28 septembre 2011.

Résolution:

En remplacement de Madame Stéphanie Bouju, l'assemblée nomme Mme Carole Farine, employé privée, demeurant professionnellement au 31, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L – 1331 Luxembourg, nouvel administrateur jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Référence de publication: 2011135904/15.

(110156637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2011.

Elle S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 69.992.

—
EXTRAIT

Il résulte de la décision prise lors de l'assemblée général tenue extraordinairement en date du 10 aout 2011 que:

1. Les mandats des administrateurs Monsieur STOKES Charles et Madame COCKSEGE Brenda Patricia, sont renouvelés pour une durée de 6 ans à compter du 10 aout 2011 jusqu'au 10 aout 2017,

2. Le mandat de l'administrateur Carlo Asquini est renouvelé pour la période allant jusqu'au 10 aout 2017 et confirme que son mandat d'administrateur délégué jusqu'au 10 aout 2017 avec signature individuelle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011136984/18.

(110158838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Overview Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.720.328,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 138.848.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique

En date du 23 septembre 2011, l'associé unique a décidé les modifications suivantes avec effet immédiat:

- d'accepter la démission de Johan Dejans, en tant que gérant B de la Société et ce avec effet immédiat.

- d'accepter la démission de Richard Brekelmans, en tant que gérant B de la Société et ce avec effet immédiat.

- de nommer François Georges, salarié, né le 20 mars 1967 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 34a, Boulevard Grande Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg, en tant que gérant B de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat.

- de nommer Mauro Cadorin, salarié, né le 24 juin 1974, à Asolo (Italie), demeurant professionnellement au Via Bossi 6, CH-6900 Lugano (Suisse) en tant que gérant B de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

Gérants A:

- Helder José Bataglia Dos Santos

Gérants B:

- François Georges

- Mauro Cadorin

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2011.

Stijn Curfs
Mandataire

Référence de publication: 2011137416/27.

(110158311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

GL US Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 125.750.

—
Extrait des Résolutions de l'associé unique du 27 Septembre 2011

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Frederik Kuiper en tant que gérant de la Société
- de nommer Paul Clarke, né le 16 septembre 1970 à Montréal, Canada, demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 22 Septembre 2011 et pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 29 Septembre 2011.

Paul Clarke.

Référence de publication: 2011136045/15.

(110156788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2011.

Airtech G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9168 Mertzig, 3, Tonnheck.

R.C.S. Luxembourg B 110.116.

—
Les comptes annuels au 31-12-2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011137474/9.

(110159462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2011.

Shiatsu-Ki S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 28, rue Emile Lavandier.

R.C.S. Luxembourg B 145.214.

—
L'Assemblée Générale de Shiatsu-Ki S.à r.l. a décidé, au 1^{er} septembre 2011, de changer d'adresse. Le siège social est établi, depuis le 1^{er} septembre 2011, au 28 Rue Emile Lavandier L-1924 Luxembourg.

Pour SHIATSU-KI S.à r.l.

Signature
La gérante

Référence de publication: 2011136141/12.

(110156853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2011.

Europe Capital Partners V S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 127.655.

—
In the year two thousand and eleven, on the twenty-first of July.

Before Us Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg,

Was held an Extraordinary General Meeting of the Shareholders of "EUROPE CAPITAL PARTNERS V S.A.", (R.C.S. Luxembourg, section B number 127655), having its registered office at L-2320 Luxembourg, 6870, boulevard de la Pétrusse, incorporated by deed of the undersigned notary on March 20, 2007, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 1288 of June 27, 2007. The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on April 7, 2011.

The Meeting is presided over by Mr. Vincent GOY, director, with professional address in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs Monique TOMMASINI, private employee, with professional address in Luxembourg.

The Meeting elects as scrutineer Mr. Grégory GOSELIN, private employee, with professional address in Luxembourg.

The chairman declares and requests the notary to record that:

I. The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list which, signed by the board of the meeting, the shareholders, the proxies of the represented shareholders and the undersigned notary will remain annexed and be registered with the present deed.

The proxy forms of the represented shareholders after having been initialled "ne varietur" by the appearing persons will also remain annexed to the present deed.

II. It appears from the attendance list mentioned hereabove, that all the thirty-one thousand and ten (31,010) Class A, forty-six thousand eight hundred and eighty-two (46,882) Class B shares and ninety-one thousand nine hundred and forty-eight (91,948) Class C Shares are duly present or represented at the present meeting. All the shareholders present or represented declare that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, so that no convening notices were necessary.

III. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

IV. The agenda of the present meeting is the following:

1. The increase of the Company's issued capital by an amount of fifty-four thousand three hundred twenty-six two Euro (54,326.-EUR) so as to raise it from its present amount of one hundred sixty-nine thousand eight hundred forty Euro (169,840.-EUR) to an amount of two hundred twenty-four thousand one hundred sixty-six Euro (224,166.-EUR) by creation and issue of fifty-four thousand three hundred twenty-six (54,326) new Class C Shares with a par value of one Euro (1.-EUR).

2. Subscription of all the new Class C shares by "Europe Capital Partners V L.P.", a limited company having its registered office at Clarendon House, 2, Church Street, Hamilton, HM11, Bermuda ("ECP V L.P.") and payment for such shares by a contribution in cash.

3. Amendment of Article 5 of the Articles of Incorporation of the Company, so as to reflect the taken decisions.

4. Miscellaneous.

After having deliberated, the meeting takes unanimously the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to increase of the Company's issued capital by an amount of fifty-four thousand three hundred and twenty-six Euro (EUR 54,326.-) so as to raise it from its present amount of one hundred sixty-nine thousand eight hundred and forty Euro (169,840.-EUR) to an amount of two hundred and twenty-four thousand one hundred and sixty-six Euro (EUR 224,166.-) by the creation and issue of fifty-four thousand three hundred and twenty-six (54,326) new Class C Shares with a par value of one Euro (1.-EUR) share.

The meeting admits "Europe Capital Partners V L.P.", a limited company having its registered office at Clarendon House, 2, Church Street, Hamilton, HM11, Bermuda, ("ECP V L.P."), to the subscription of the fifty-four thousand three hundred and twenty-six (54,326) new Class C shares.

Subscription and Payment

The fifty-four thousand three hundred and twenty-six (54,326) new Class C share are then subscribed by "ECP V L.P.", here represented by "Europe Capital Partners V (GP) Ltd", a limited company having its registered office at Romasco Place, Wickhams Cay I, PO Box 3140, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, VG1110 ("ECP V (GP) Ltd"), General Partner, itself represented by its director and Vice-President, Mr. Vincent Goy, prenamed, and paid up in cash by an amount of fifty-four thousand three hundred and twenty-six Euro (EUR 54,326.-).

The amount of fifty-four thousand three hundred and twenty-six Euro (EUR 54,326.-) is as now available to the company.

Proof of the payment of the amount of fifty-four thousand three hundred and twenty-six Euro (EUR 54,326.-) has been given to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the first paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation is amended and now reads as follows:

" Art. 5. Corporate Capital - First paragraph. The issued capital of the Company is set at two hundred and twentyfour thousand one hundred and sixty-six Euro (EUR 224,166.-) divided into thirty-one thousand and ten (31,010) Class A shares, forty-six thousand eight hundred and eighty-two (46,882) Class B shares, and one hundred and forty-six thousand two hundred and seventy-four (146,274) Class C Shares. Each issued share has a nominal value of one euro (EUR 1.-) and is fully paid up."

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately EUR 1,500.-.

There being no further business on the Agenda, the Meeting was thereupon closed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède

L'an deux mille onze, le vingt et un juillet.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "EUROPE CAPITAL PARTNERS V S.A." (R.C.S Luxembourg numéro B 127655), ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 20 mars 2007, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 1288 du 27 juin 2007. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 7 avril 2011.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Vincent GOY, administrateur, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Monique TOMMASINI, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Grégory GOSSELIN, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II. Toutes les trente et un mille dix (31.010) actions de Classe A, quarante-six mille huit cent quatre-vingt-deux (46.882) actions de Classe B et quatre-vingt-onze mille neuf cent quarante-huit (91.948) actions de Classe C. actions étant représentées à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. La présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

IV. L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social à concurrence de cinquante-quatre mille trois cent vingt-six Euros (EUR 54.326,-) pour le porter de son montant actuel de cent soixante-neuf mille huit cent quarante euros (EUR 169.840,-) à deux cent vingt-quatre mille cent soixante-six Euros (EUR 224.166,-) par la création et l'émission de cinquante-quatre mille trois cent vingt-six (54.326) actions nouvelles de Classe C d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-).

2. Souscription de toutes les nouvelles actions de Classe C par "Europe Capital Partners V, L.P.", un limited partnership, ayant son siège social à Clarendon House, 2, Church Street, Hamilton, HM11, Bermuda, ("ECP V, L.P.") et libération de ces actions nouvelles par versement en espèces.

3. Modification de l'article 5 des statuts en vue de refléter la décision ci-dessus.

4. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de cinquante-quatre mille trois cent vingt-six euros (EUR 54.326,-) pour le porter de son montant actuel de cent soixante-neuf mille huit cent quarante euros (EUR 169.840,-) à deux cent vingt-quatre mille cent soixante-six euros (EUR 224.166,-) par la création et l'émission de cinquante-quatre mille trois cent vingt-six (54.326) actions nouvelles de Classe C d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) par action

L'Assemblée admet Europe Capital Partners V, L.P. ", un limited partnership, ayant son siège social à Clarendon House, 2, Church Street, Hamilton, HM11, Bermuda, ("ECP V, L.P.") à la souscription des cinquante-quatre mille trois cent vingt-six (54.326) actions nouvelles de Classe C.

Souscription et Libération

- Les cinquante-quatre mille trois cent vingt-six (54.326) actions nouvelles de Classe C sont souscrites par «ECP V L.P.», ici représentée par "Europe Capital Partners V (GP) Ltd", limited company, ayant son siège social à Romasco Place, Wickhams Cay I, PO Box 3140, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, VG1110 ("ECP V (GP) Ltd"), Actionnaire Commandité, lui-même représenté par son administrateur et Vice-Président, Monsieur Vincent Goy, prénommé, et libérées en espèces par un montant de cinquante-quatre mille trois cent vingt-six Euros (EUR 54.326,-).

Le montant de cinquante-quatre mille trois cent vingt-six Euros (EUR 54.326,-) est à la libre disposition de la société.

La preuve du paiement de cinquante-quatre mille trois cent vingt-six Euros (EUR 54.326,-) été rapportée au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié comme suit:

Art. 5. Capital social - Premier alinéa. Le capital émis de la Société est fixé à deux cent vingt-quatre mille cent soixante-six Euros (EUR 224.166,-) représenté par trente et un mille dix (31.010) actions de Classe A, quarante-six mille huit cent quatre-vingtdeux (46.882) actions de Classe B et cent quarante-six mille deux cent soixante-quatorze (146.274) actions de Classe C. Chaque action émise a une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) et est entièrement libérée.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme EUR 1.500,

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A la demande des comparants le notaire, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais suivi d'une version française. Sur demande des comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont procès verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: V. GOY, M. TOMMASINI, G. GOSELIN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 juillet 2011. Relation: LAC/2011/34276. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

Référence de publication: 2011134364/158.

(11015432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2011.

Athena Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 76.224.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 03 octobre 2011

- Monsieur Giovanni Ponti, né le 2 août 1960 à Varese (Italie), demeurant Janackovo Nabrezi 53, 15000 Praga 5, République Tchèque est nommé en tant qu'administrateur supplémentaire de catégorie A. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2012

Certifié sincère et conforme

Pour Athena Consulting S.A.

Référence de publication: 2011136891/13.

(110158181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Crystal A TopCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 14.634.150,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 126.949.

In the year two thousand and eleven, on the tenth day of the month of August.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

Apax WW Nominees Ltd., a limited liability company governed by the laws of England and Wales, having its registered office at 33, Jermyn Street, London, SW1Y 6DN, United Kingdom, registered at the Companies House under number 4693597,

hereby represented by Mr. Laurent Thailly, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing party declares that it is the shareholder (the "Shareholder") representing 100% of the shares having the right to vote (the right to vote attached to the seventy thousand two hundred eighty-four (70,284) Class E Preferred Shares (as defined in the articles of association of the Company (the "Articles"))) held by the Company being currently suspended) in Crystal A TopCo S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) duly incorporated and validly existing under the laws of Luxembourg, with a share capital of sixteen million three hundred ninety-one thousand two hundred fifty Euro (EUR 16,391,250.-), having its registered address at 41, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre du Commerce et des Sociétés) under number B 126.949, incorporated by a deed of Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg, on 21 March 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1154 dated 14 June 2007, page 55380 (the "Company").

III. The Articles have been amended for the last time by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, dated 8 September 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1968 dated 8 October 2009, page 94424.

IV. The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. Reduction of the share capital of the Company by an amount of one million seven hundred fiftyseven thousand one hundred Euro (EUR 1,757,100.-) in order to bring it from its current amount of sixteen million three hundred ninety-one thousand two hundred fifty Euro (EUR 16,391,250.-) to fourteen million six hundred thirty-four thousand one hundred fifty Euro (EUR 14,634,150.-) by cancellation of the seventy thousand two hundred eighty-four (70,284) Class E Preferred Shares (as defined in the articles of association of the Company), with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each;

2. Amendment of article 6.1 of the articles of association of the Company so as to reflect the resolution to be adopted under item 1 above; and

3. Miscellaneous.

V. The appearing party has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The Shareholder RESOLVES to reduce the share capital of the Company by an amount of one million seven hundred fifty-seven thousand one hundred Euro (EUR 1,757,100.-) in order to bring it from its current amount of sixteen million three hundred ninety-one thousand two hundred fifty Euro (EUR 16,391,250.-) to fourteen million six hundred thirty-four thousand one hundred fifty Euro (EUR 14,634,150.-) by cancellation of the seventy thousand two hundred eighty-four (70,284) Class E Preferred Shares (as defined in the articles of association of the Company), with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Second resolution

The Shareholder RESOLVES, so as to reflect the above resolution, to amend Article 6.1 of the Articles which shall forthwith read as follows:

6.1. Subscribed share capital. The Company's corporate capital is fixed at FOURTEEN MILLION SIX HUNDRED THIRTY-FOUR THOUSAND ONE HUNDRED FIFTY EURO (EUR 14,634,150.-) represented by TWENTY-THREE THOUSAND NINETY-FOUR (23,094) ordinary shares (the "Ordinary Shares") and SEVENTY THOUSAND TWO HUNDRED EIGHTY-FOUR (70,284) class A preferred shares (the "Class A Preferred Shares"), SEVENTY THOUSAND

TWO HUNDRED EIGHTY-FOUR (70,284) class B preferred shares (the “Class B Preferred Shares”), SEVENTY THOUSAND TWO HUNDRED EIGHTY-FOUR (70,284) class C preferred shares (the “Class C Preferred Shares”), SEVENTY THOUSAND TWO HUNDRED EIGHTY-FOUR (70,284) class D preferred shares (the “Class D Preferred Shares”), SEVENTY THOUSAND TWO HUNDRED EIGHTY-FOUR (70,284) class F preferred shares (the “Class F Preferred Shares”), SEVENTY THOUSAND TWO HUNDRED EIGHTY-FOUR (70,284) class G preferred shares (the “Class G Preferred Shares”), SEVENTY THOUSAND TWO HUNDRED EIGHTY-FOUR (70,284) class H preferred shares (the “Class H Preferred Shares”), SEVENTY THOUSAND TWO HUNDRED EIGHTY-FOUR (70,284) class I preferred shares (the “Class I Preferred Shares”, and, together with the Class A Preferred Shares, the Class B Preferred Shares, the Class C Preferred Shares, the Class D Preferred Shares, Class F Preferred Shares, Class G Preferred Shares, Class H Preferred Shares, the “Preferred Shares”), being a total of FIVE HUNDRED EIGHTY-FIVE THOUSAND THREE HUNDRED SIXTY-SIX (585,366) shares of a nominal value of TWENTY-FIVE EURO (EUR 25.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

At the moment and as long as all the Shares are held by only one shareholder, the Company is a one man company (“société unipersonnelle”) in the meaning of Article 179 (2) of the Law; In this contingency Articles 200-1 and 200-2, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.”

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately one thousand (EUR 1,000.-).

Declaration

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said proxyholder signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille onze, le dixième jour du mois d’août.

Devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Apax WW Nominees Ltd., une limited liability company, constituée sous les lois d’Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 33, Jermyn Street, Londres, SW1Y 6DN, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 4693597,

ici représentée par Me Laurent Thailly, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d’une procuration donnée sous seing privé.

I. Cette procuration resta annexée au présent acte pour être soumises à l’enregistrement.

II. La partie comparante déclare qu’elle est l’associé (l’“Associé”) représentant 100% des parts sociales ayant le droit de vote (le droit de vote attaché aux soixante-dix mille deux cent quatre-vingt-quatre (70.284) Parts Sociales Privilégiées E (comme définies dans les statuts de la Société (les “Statuts”)) détenues par la Société étant actuellement suspendu) de Crystal A TopCo S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de seize millions trois cent quatre-vingt-onze mille deux cent cinquante euros (EUR 16.391.250.-), ayant son siège social au 41, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 126.949, constituée suivant acte de Maître Jacques Delvaux, notaire résidant à Luxembourg, du 21 mars 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1154 daté du 14 juin 2007, page 55380 (la “Société”).

III. Les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, du 8 septembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1968 daté du 8 octobre 2009, page 94424.

IV. La partie comparante, dûment représentée comme dit ci-dessus, ayant reconnu être parfaitement informées des résolutions à prendre sur base de l’ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Réduction du capital social de la Société d’un montant d’un million sept cent cinquante-sept mille cent euros (EUR 1.757.100.-) afin de le porter de son montant actuel de seize millions trois cent quatre-vingt-onze mille deux cent cinquante

euros (EUR 16.391.250,-) à quatorze millions six cent trente-quatre mille cent cinquante euros (EUR 14.634.150,-) par annulation des soixante-dix mille deux cent quatre-vingt-quatre (70.284) Parts Sociales Privilégiées E (comme définies dans les statuts de la Société), ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune;

2. Modification subséquente de l'article 6.1 des statuts de la Société afin de refléter la résolution devant être adoptée dans le cadre du point 1 ci-dessus;

3. Divers.

V. La partie comparante a requis le notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé DECIDE de réduire le capital social de la Société d'un montant d'un million sept cent cinquante-sept mille cent euros (EUR 1.757.100,-) afin de le porter de son montant actuel de seize millions trois cent quatre-vingt-onze mille deux cent cinquante euros (EUR 16.391.250,-) à quatorze millions six cent trente-quatre mille cent cinquante euros (EUR 14.634.150,-) par annulation des soixante-dix mille deux cent quatre-vingt-quatre (70.284) Parts Sociales Privilégiées E (comme définies dans les statuts de la Société), ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Deuxième résolution

L'Associé DECIDE, afin de refléter la résolution prise ci-dessus, de modifier l'article 6.1 des Statuts et qui aura désormais la teneur suivante:

« **6.1. Capital souscrit et libéré.** Le capital social est fixé à QUATORZE MILLIONS SIX CENT TRENTE-QUATRE MILLE CENT CINQUANTE EUROS (EUR 14.634.150,-) représenté par VINGT-TROIS MILLE QUATRE-VINGT-QUATORZE (23.094) parts sociales ordinaires (les «Parts Sociales Ordinaires»), SOIXANTE-DIX MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUATRE (70.284) parts sociales privilégiées de classe A (les «Parts Sociales Privilégiées A»), SOIXANTE-DIX MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUATRE (70.284) parts sociales privilégiées de classe B (les «Parts Sociales Privilégiées B»), SOIXANTE-DIX MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUATRE (70.284) parts sociales privilégiées de classe C (les «Parts Sociales Privilégiées C»), SOIXANTE-DIX MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUATRE (70.284) parts sociales privilégiées de classe D (les «Parts Sociales Privilégiées D»), SOIXANTE-DIX MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUATRE (70.284) parts sociales privilégiées de classe F (les «Parts Sociales Privilégiées F»), SOIXANTE-DIX MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUATRE (70.284) parts sociales privilégiées de classe G (les «Parts Sociales Privilégiées G»), SOIXANTE-DIX MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUATRE (70.284) parts sociales privilégiées de classe H (les «Parts Sociales Privilégiées H»), SOIXANTE-DIX MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUATRE (70.284) parts sociales privilégiées de classe I (les «Parts Sociales Privilégiées I»), et collectivement avec les Parts Sociales Privilégiées A, les Parts Sociales Privilégiées B, les Parts Sociales Privilégiées C, les Parts Sociales Privilégiées D, les Parts Sociales Privilégiées F, les Parts Sociales Privilégiées G et les Parts Sociales Privilégiées H, les «Parts Sociales Privilégiées»), représentant un total de CINQ CENT QUATRE-VINGT-CINQ MILLE TROIS CENT SOIXANTE-SIX (585.366) parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (EUR 25,-), toutes entièrement souscrites et libérées.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les Parts Sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi; Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.»

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Déclaration

Le notaire instrumentaire qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande de la comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, passé à Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg), à la date mentionnée au début du présent document.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Thailly, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 11 août 2011. Relation: EAC /2011/11046. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011134303/165.

(110155136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2011.

Neuheim Management V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 160.365.

—
EXTRAIT

1/ Il ressort d'une convention de transfert de parts sociales exécutée en date du 5 octobre 2011 entre:

- Eifel Holdings, LLC, une société à responsabilité limitée constituée et existante selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 4940805,

Et,

- Cayman Eifel Holdings, L.P., un limited partnership constitué et existant selon le droit des Iles Caïmans, ayant son siège social à Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Caïmans, enregistré auprès du Registre des Exempted Limited Partnership des Iles Caïmans sous le numéro WK 47266,

que les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune, ont été transférées de Eifel Holdings, LLC, susnommée, à Cayman Eifel Holdings, L.P., susnommée.

Depuis lors, toutes les parts sociales de la Société sont détenues par Cayman Eifel Holdings, L.P., seul et unique associé de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 octobre 2011.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Sennigerberg

Signature

Référence de publication: 2011138353/30.

(110159580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Diplomatic and Business Protection Group, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8824 Perlé, 4A, rue Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 146.485.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une convention sous seing privé en date du 19 septembre 2011 que:

Monsieur Jean-Michel LERHO, né le 1^{er} novembre 1962 à Verviers (Belgique), demeurant B-4460 Grâce-Hollogne, 457, Chaussée de Hannut (Biers) a cédé les 5 parts sociales qu'il détenait dans le capital de la société à Monsieur Yves LADRY, né le 24 juin 1966 à Liège (Belgique), demeurant B-4050 Chaufontaine, 83, Sentier du Lièvre.

Monsieur Ludovic QUENON, né le 27 décembre 1965 à Baudour (Belgique), demeurant B-7340 Colfontaine, 1, Rue des Marcottes a cédé les 5 parts sociales qu'il détenait dans le capital de la société à Monsieur Yves LADRY, né le 24 juin 1966 à Liège (Belgique), demeurant B-4050 Chaufontaine, 83, Sentier du Lièvre.

Monsieur Christophe MEUNIER, né le 19 novembre 1975 à Lobbes (Belgique), demeurant B-7903 Chapelle à Wattines, 6, Rue de l'Épinette a cédé les 5 parts sociales qu'il détenait dans le capital de la société à Monsieur Yves LADRY, né le 24 juin 1966 à Liège (Belgique), demeurant B-4050 Chaufontaine, 83, Sentier du Lièvre.

Monsieur Jean-Christophe LOISEAU, né le 4 juin 1968 à Liège (Belgique), demeurant B-4577 Modave, 11, Rue Haie de Barse a cédé 35 parts sociales qu'il détenait dans le capital de la société à Monsieur Denis GOOSSENS, né le 22 novembre 1965 à Watermael-Boitsfort (Belgique), demeurant B-4219 Wasseiges, 12, Rue d'Acosse.

Les associés de la société Diplomatic and Business Protection Group sont désormais:

Denis GOOSSENS	40 parts
Jean-Christophe LOISEAU	40 parts
Yves LADRY	20 parts
TOTAL	100 parts

Luxembourg, le 30 septembre 2011.

Pour extrait conforme

Pour mandat

Référence de publication: 2011137572/29.

(110159493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2011.

BV Acquisitions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 300.162,40.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.

R.C.S. Luxembourg B 151.775.

In the year two thousand and eleven, on the fourteenth day of September,

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of BV Acquisitions S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (R.C.S. Luxembourg) (RCS) under the number B 151.775, having a share capital of one hundred one thousand one hundred thirty-four United States Dollars and ninety-two United States Dollar Cents (USD 101,134.92) (the Company). The Company has been incorporated on March 3, 2010 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, prenamed, published on April 20, 2010 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 809 page 38819. The articles of association of the Company have been amended for the last time on July 29, 2010 pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, published on October 12, 2010 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2150 page 103157.

There appeared:

1. Battery Ventures VIII (AIV V), L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at South Church Street, c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglund House, Grand Cayman KY1-1104, Cayman Islands and registered with the Cayman Islands Registrar of Limited Partnerships under the number MC-39746, acting through its general partner Battery Partners VIII (AIV V), L.P., itself represented by Battery Partners VIII (AIV V), Ltd.,

here represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on September 13, 2011;

2. Battery Ventures VIII Side Fund (AIV), L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at South Church Street, c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglund House, Grand Cayman KY1-1104, Cayman Islands and registered with the Cayman Islands Registrar of Limited Partnerships under the number MC-39743, acting through its general partner Battery Partners VIII Side Fund (AIV), L.P., itself represented by Battery Partners VIII Side Fund (AIV), Ltd.,

here represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on September 13, 2011; and

3. BV Acquisitions Parent S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with RCS under the number B 157.979, having a share capital of three hundred twenty thousand one hundred sixtytwo United States Dollars and thirty-eight United States Dollars Cents (USD 320,162.38),

here represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on September 13, 2011,

(hereinafter collectively the Shareholders).

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to this notarial deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Shareholders unanimously have requested the undersigned notary to record the following:

I. That the ten million one hundred thirteen thousand four hundred ninety-two (10,113,492) class A1 ordinary shares of the Company having a par value of one United States Dollar Cent (USD 0.01) per share, representing the entirety of the voting share capital of the Company of one hundred one thousand one hundred thirty-four United States Dollars and ninety-two United States Dollars Cents (USD 101,134.92) are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of one hundred ninety-nine thousand twenty-seven United States Dollars and forty-eight United States Dollars Cents (USD 199,027.48) in order to bring the share capital

of the Company from its present amount of one hundred one thousand one hundred thirty-four United States Dollars and ninety-two United States Dollars Cents (USD 101,134.92), represented by ten million one hundred thirteen thousand four hundred ninety-two (10,113,492) class A1 ordinary shares of the Company having a par value of one United States Dollar Cent (USD 0.01) per share to three hundred thousand one hundred sixty-two United States Dollars and forty United States Dollars Cents (USD 300,162.40), by way of the issue of nineteen million nine hundred two thousand seven hundred forty-eight (19,902,748) new class A1 ordinary shares of the Company having a par value of one United States Dollar Cent (USD 0.01) per share, with such shares having the same rights and obligations as the existing Class A1 Ordinary Shares.

3. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 2 above by way of contribution in cash.

4. Subsequent amendment to article 8 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 2 above.

5. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and any employee of Headstart S.à r.l. (each an Authorized Representative), each acting individually under his/her sole signature, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

6. Miscellaneous.

III. That the Shareholders have unanimously taken the following resolutions:

First Resolution:

The entirety of the corporate share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance to the Meeting.

Second Resolution:

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred ninety-nine thousand twenty-seven United States Dollars and forty-eight United States Dollars Cents (USD 199,027.48) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of one hundred one thousand one hundred thirty-four United States Dollars and ninety-two United States Dollars Cents (USD 101,134.92), represented by ten million one hundred thirteen thousand four hundred ninety-two (10,113,492) class A1 ordinary shares of the Company having a par value of one United States Dollar Cent (USD 0.01) per share to three hundred thousand one hundred sixty-two United States Dollars and forty United States Dollars Cents (USD 300,162.40), by way of the issue of nineteen million nine hundred two thousand seven hundred forty-eight (19,902,748) new class A1 ordinary shares of the Company having a par value of one United States Dollar Cent (USD 0.01) per share, with such shares having the same rights and obligations as the existing Class A1 Ordinary Shares.

Third Resolution:

The Meeting resolves to accept and record the following subscriptions to and full payments of the share capital increase as follows:

Subscriptions - Payments

Battery Ventures VIII (AIV V), L.P., prenamed and represented as described above, hereby declares not to subscribe to the newly issued shares and, to the extent necessary, waives its preferential subscription right with respect to the present share capital increase.

Battery Ventures VIII Side Fund (AIV), L.P., prenamed and represented as described above, hereby declares not to subscribe to the newly issued shares and, to the extent necessary, waives its preferential subscription right with respect to the present share capital increase.

BV Acquisitions Parent S.à r.l., prenamed and represented as described above, hereby declares to subscribe to all the nineteen million nine hundred two thousand seven hundred forty-eight (19,902,748) new class A1 ordinary shares and to fully pay up such shares by a contribution in cash in an aggregate amount of one hundred ninety-nine thousand twenty-seven United States Dollars and forty-eight United States Dollar Cents (USD 199,027.48) which is evidenced to the undersigned notary by a blocking certificate (certificat de blocage) and which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The aggregate amount of the increase of the share capital is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Third Resolution:

As a consequence of the foregoing resolutions, the Meeting resolves to amend article 8 of the Articles in order to reflect the above changes, so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 8.** The Company's corporate capital is composed of Class A Ordinary Shares divided into sub-classes of shares being denominated Class A1 Ordinary Shares and Class A2 Ordinary Shares.

The Company's corporate capital is fixed at three hundred thousand one hundred sixty-two United States Dollars and forty United States Dollar Cents (USD 300,162.40) represented by thirty million sixteen thousand two hundred forty (30,016,240) Class A1 Ordinary Shares all in registered form having a nominal value of one United States Dollars Cent (USD 0.01) each, all subscribed and fully paid-up.

The Company, at the occasion of an extraordinary general meeting of the shareholders of the Company deliberating in the manner provided for amendments to the Articles, may also create and issue additional classes of shares and/or sub-classes of shares to be designated distinctively as a class that will track the performance and returns of the underlying assets that they will track.

The Class A Ordinary Shares constitute separate classes of shares in the Company, but rank *pari passu* in all respects save as hereinafter specifically provided.

The Class A Ordinary Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the share capital of Vero Software plc, a company incorporated and registered in England and Wales with company registration number 03461213, whose registered office is at Hadley House, Bayshill Road, Cheltenham, Gloucestershire, GL50 3AW.

For the avoidance of any doubt "shares" as referred to in the Articles shall refer to all the shares of the Company from time to time notwithstanding the classes or sub-classes."

Fourth Resolution:

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any Authorized Representative, each individually under his/her sole signature, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand five hundred Euros (1,500.-EUR).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing persons and in case of divergences between English and the French versions, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, which is known to the notary by his surname, name, civil status and residence, the said proxyholder of the appearing parties signed the present deed together with the notary.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le quatorze septembre,

Par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de BV Acquisitions S.à r.l., une société à responsabilité limitée organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg (R.C.S. Luxembourg) (RCS) sous le numéro B 151.775, ayant un capital social de cent un mille cent trente quatre Dollars Américains et quatre-vingt douze centimes (USD 101,134.92) (la Société). La Société a été constituée le 3 mars 2010 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, prénommé, publié le 20 avril 2011 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 809 page 38819. Les statuts de la Société ont été modifiés la dernière fois le 29 juillet 2010 suivant un acte de Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, publié le 12 octobre 2010 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2150 page 103157.

Ont comparu:

1. Battery Ventures VIII (AIV V), L.P., un exempted limited partnership constitué et régi par les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à South Church Street, c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman KY1-1104, Iles Cayman et inscrit au Registrar of Limited Partnerships des Iles Cayman sous le numéro MC-39746, agissant à travers son associé commandité Battery Partners VIII (AIV V), L.P., représentée par Battery Partners VIII (AIV V), Ltd.,

ici représenté par Régis Galiotto, employé privé, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 13 septembre 2011;

2. Battery Ventures VIII Side Fund (AIV), L.P., un exempted limited partnership constitué et régi par les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à South Church Street, c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman KY1-1104, Iles Cayman et inscrit au Registrar of Limited Partnerships des Iles Cayman sous le numéro MC-39743, agissant à travers son associé commandité Battery Partners VIII Side Fund (AIV), L.P., représentée par Battery Partners VIII Side Fund (AIV), Ltd., et

ici représenté par Régis Galiotto, employé privé, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 13 septembre 2011,

3. BV Acquisitions Parent S.à r.l., une société à responsabilité limitée organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg (R.C.S. Luxembourg) (RCS) sous le numéro B 157.979, ayant un capital social de trois cent vingt mille cent soixante deux Dollars Américains et trente-huit centimes de Dollars Américains (USD 320.162,38);

ici représenté par Régis Galiotto, employé privé, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 13 septembre 2011,

(ci-après collectivement les Associés).

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire de parties comparantes, ainsi que par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte notarié pour être soumises ensemble aux formalités d'enregistrement.

Les Associés ont requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

I. Que, les dix millions cent treize mille quatre cent quatre-vingt douze (10.113.492) parts sociales ordinaires de classe A1 de la Société ayant une valeur nominale d'un centime de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, représentant l'entière du capital social votant de la Société d'un montant de cent un mille cent trente-quatre Dollars Américains et quatre-vingt douze centimes de Dollar Américain (USD 101.134,92) sont dûment représentées à cette Assemblée, laquelle est partant régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour, reproduit ci-après;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation.

2 Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cent quatre-vingt dix-neuf mille vingt-sept Dollars Américains et quarante-huit centimes de Dollar Américain (USD 199.027,48) dans le but de porter le capital social de la Société de son montant actuel de cent un mille cent trente-quatre Dollars Américains et quatre-vingt douze centimes de Dollar Américain (USD 101.134,92), représenté par dix millions cent treize mille quatre cent quatre-vingt douze (10.113.492) Parts Sociales Ordinaires de Classe A1 ayant une valeur nominale d'un centime de Dollar Américain (USD 0,01) par part sociale à un montant de trois cent mille cent soixante deux Dollars Américains et quarante centimes de Dollar Américain (USD 300.162,40) par l'émission de dix neuf million neuf cent deux mille sept cent quarante-huit (19.902.748) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Class A1 de la Société ayant une valeur nominale d'un centime de Dollar Américain (USD 0,01) par part sociale, les nouvelles parts sociales ayant les mêmes droits et obligations que les Parts Sociales Ordinaires de Classe A1 existantes.

3 Souscription à et libération de l'augmentation du capital social telle que décrite au point 2 ci-dessus par voie de paiement en numéraire.

4 Modification subséquente de l'article 8 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter l'augmentation de capital social adoptée sous le point 2 ci-dessus.

5 Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnée à tout gérant de la Société et à tout employé de Headstart S.à r.l. (chacun un Représentant Autorisé), chacun individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

6 Divers.

III. Que les Associés ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution:

L'entière du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux convocations, les Associés représentés se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués et déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour, lequel leur a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution:

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de Société d'un montant de cent quatre-vingt dix-neuf mille vingt-sept Dollars Américains et quarante-huit centimes de Dollar Américain (USD 199.027,48) dans le but de porter le capital social de la Société de son montant actuel de cent un mille cent trente-quatre Dollars Américains et quatre-vingt douze centimes de Dollar Américain (USD 101.134,92), représenté par dix millions cent treize mille quatre cent quatre-vingt douze (10.113.492) Parts Sociales Ordinaires de Classe A1 ayant une valeur nominale d'un centime de Dollar Américain (USD 0,01) par part sociale à un montant de trois cent mille cent soixante deux Dollars Américains et quarante centimes de Dollar Américain (USD 300.162,40) par l'émission de dix neuf million neuf cent deux mille sept cent quarante-huit (19.902.748) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Class A1 de la Société ayant une valeur nominale d'un centime de Dollar Américain (USD 0,01) par part sociale, les nouvelles parts sociales ayant les mêmes droits et obligations que les Parts Sociales Ordinaires de Classe A1 existantes.

Troisième résolution:

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer les souscriptions suivantes ainsi que la libération intégrale de l'augmentation du capital social comme suit:

Souscription - Libération

Battery Ventures VIII (AIV V), L.P., prénommé et représenté tel que décrit ci-dessus (BVLP), déclare qu'il ne désire pas souscrire aux parts sociales nouvellement émises et, pour autant que nécessaire, renonce à son droit préférentiel de souscription eu égard à la présente augmentation de capital social.

Battery Ventures VIII Side Fund (AIV), L.P., prénommé et représenté tel que décrit ci-dessus (BVSF), déclare qu'il ne désire pas souscrire aux parts sociales nouvellement émises et, pour autant que nécessaire, renonce à son droit préférentiel de souscription eu égard à la présente augmentation de capital social.

BV Acquisitions Parent S.à r.l. prénommé et représenté tel que décrit ci-dessus, déclare qu'il souscrit aux dix neuf million neuf cent deux mille sept cent quarante-huit (19.902.748) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Class A1 de la Société et de libérer entièrement lesdites parts sociales par un apport en numéraire d'un montant total de cent quatre-vingt dix-neuf mille vingt-sept Dollars Américains et quarante-huit centimes de Dollar Américain (USD 199.027,48) documenté au notaire instrumentant par un certificat de blocage et qui sera affecté au compte capital social nominal de la Société.

Le montant total de l'augmentation de capital est immédiatement à la libre disposition de la Société, preuve d'une telle disposition a été donnée au notaire soussigné.

Quatrième Résolution:

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée décide de modifier l'article 8 des Statuts afin de refléter les modifications ci-dessus de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 8.** Le capital social de la Société est composé de Parts Sociales de Classe A divisées en sous-classes de parts sociales étant dénommées "Parts Sociales Ordinaires de Classe A1" et "Parts Sociales Ordinaires de Classe A2".

Le capital social de la Société est fixé à trois cent mille cent soixante deux Dollars Américains et quarante centimes de Dollar Américain (USD 300.162,40) représenté par trente million seize mille deux cent quarante (30.016.240) Parts Sociales Ordinaires de Classe A1 toutes sous forme nominative ayant une valeur nominale un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

La Société, à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire des associés de la Société statuant selon les modalités requises pour la modification des Statuts, peut également créer et émettre des classes de parts sociales supplémentaires et/ou sous-classes de parts sociales qui seront désignées différemment comme une classe qui tracera la performance et le rendement des actifs sous-jacents qu'elles suivront.

Les Parts Sociales Ordinaires de Classe A forment des classes de parts sociales distinctes dans la Société, mais ont les mêmes droits et obligations (rank pari passu) à tous égards sauf disposition spécifique ci-après.

Les Parts Sociales Ordinaires de Classe A traceront la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits et revenus) de l'investissement direct par la Société dans le capital social de Vero Software plc, une société constituée et immatriculée en Angleterre et aux Pays-Bas sous le numéro d'immatriculation de société 03461213, dont le siège social se situe à Hadley House, Bayshill Road, Cheltenham, Gloucestershire, GL50 3AW.

En tout état de cause, "parts sociales" comme mentionné dans les Statuts fera référence aux parts sociales de la Société de temps à autre nonobstant les classes ou sous-classes."

Sixième résolution:

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout Représentant Autorisé, chacun individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, sont estimés approximativement à la somme de mille cinq cents Euros (1.500.-EUR).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes et en cas de divergence entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, même date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état civil et demeure, ledit mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 septembre 2011. Relation: LAC/2011/42114. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 29 septembre 2011.

Référence de publication: 2011134289/281.

(110155302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2011.

il Fornello S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-8310 Capellen, 35, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 111.310.

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire du 05 novembre 2009 que Monsieur DUGUET Bertrand, demeurant au 17, rue Sainte Barbe L-3416 DUDELANGE, a démissionné de son poste de gérante technique et que Monsieur JUTARD Thierry, demeurant au 6, rue Ernest Beres L-1232 HOWALD, est nommé au poste de gérant technique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CAPELLEN, le 20/09/2011.

Référence de publication: 2011136836/12.

(110158623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

A.B.S.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 4, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 78.099.

La nouvelle adresse de Monsieur David Saint-Mard, administrateur et administrateur-délégué, se trouve au 47, les Hameaux de la Grange, F-57155 Marly, ceci avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Fiduciaire comptable B+C s.à.r.l.

Référence de publication: 2011136837/12.

(110158847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Filerimos Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 39.432.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 26 septembre 2011

Monsieur DE BERNARDI Alexis, Monsieur GARAVAGLIA Carlo et Monsieur DONATI Régis sont renommés administrateurs.

Monsieur DE BERNARDI Alexis est nommé Président du Conseil d'administration.

Monsieur VEGAS-PIERONI Louis est renommé commissaire aux comptes.

Les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2014.

Pour extrait sincère et conforme

FILERIMOS IMMOBILIERE S.A.

Régis DONATI

Administrateur

Référence de publication: 2011137006/18.

(110158220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Agona, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 159.568.

En date du 25 août 2011, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2011.

Les associés constatent que Monsieur Christophe Davezac, Monsieur Ronald Chamielec et Monsieur Emmanuel Mougeolle, gérants de catégorie A de la Société ont décidé de transférer leur adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Référence de publication: 2011136842/15.

(110158616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

AAC Capital 2002 Lux Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 5.501.708,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 138.695.

EXTRAIT

En date du 31 août 2011, l'actionnaire unique de la société "AAC Capital 2002 Lux S.à r.l." a approuvé les résolutions suivantes:

- Monsieur Michel van Krimpen, Monsieur Peter van Opstal, et Monsieur Onno Bouwmeister, avec adresse professionnelle au 40 Avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, sont élus nouveaux Gérants de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- Le siège social de la société est transféré du "15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg" au "40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg".

Luxembourg, le 31 août 2011.

Référence de publication: 2011136865/17.

(110158688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Miplaka S.A. - SPF, Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 54.220.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2011 que:

Est élu administrateur:

- Monsieur Pedro GONCALVES, né à Mortagua (Portugal), le 24 septembre 1973, résidant professionnellement au 40 Avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg.

Sont réélus administrateurs:

- Monsieur Riccardo MORALDI, né à Milan le 13 mai 1966 résidant professionnellement au 40 Avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg.

- Monsieur Michele CANEPA, né à Gênes le 23 novembre 1972 résidant professionnellement au 40 Avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg.

Est élue commissaire:

- la société Ser.com Sarl, avec siège social au 19, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

Les mandats des administrateurs et du commissaire viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2015.

Luxembourg, le 05 octobre 2011.

Référence de publication: 2011137128/22.

(110158892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Redstone Retail S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 149.185.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand eleven, on the twenty-sixth day of September.

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

APPEARED:

1.- Mr. Jonathan JAGTIANI, director, born in Redhill (United Kingdom) on December 2, 1964, residing in Villa-36 4/B, 394 Emirates Hill Third, Meadows 7, PO Box 34426 Dubai, United Arab Emirates

2.- Mrs. Annette JAGTIANI, director, born in Hamburg (Germany) on May 19, 1967, residing in Villa-36 4/B, 394 Emirates Hill Third, Meadows 7, PO Box 34426 Dubai, United Arab Emirates,

both by represented by Mrs Alexia UHL, private employee, residing professionally in L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, by virtue of two proxies given under private seal on September 14, 2011,

which proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the undersigned notary, will be registered with this minute.

Such appearing persons, represented as said before, declare and request the officiating notary to act:

1) That "REDSTONE RETAIL S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée", (the "Company"), established and having its registered office in L-1653 Luxembourg, 28, avenue Charles de Gaulle, Grand Duchy of Luxembourg, inscribed in the Trade and Companies' Register of Luxembourg, section B, under the number 149185, has been incorporated pursuant to a deed of Me Paul DECKER, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), on October 12th, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2349 of the December 2nd, 2009.

2) That the corporate capital is set at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares of one Euro (EUR 1.-) each;

3) That the appearing persons, represented as said before, are the owner of all the shares of the Company;

4) That the appearing parties, represented as said before, acting as sole shareholders (the "Shareholders") declare the dissolution of the Company with immediate effect and the commencement of the liquidation process.

5) That the Shareholders appoint Mr. Jonathan JAGTIAN, prenamed, as liquidator of the Company, who has full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of the present deed.

6) That the Shareholders decide to immediately convene the second and third general meeting of shareholders in accordance with article 151 of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies and to immediately hold these meetings one after the other.

7) That the Shareholders declare having thorough knowledge of the articles of association and of the financial situation of the Company.

8) That with the approval of debtors, all debts have been taken over by the Shareholders.

9) That Mr. Jonathan JAGTIAN, prenamed, presents his liquidation report and the Shareholders declare that they irrevocably undertakes to settle any presently known and unknown unpaid liabilities of the Company and that they take over all the assets of the Company, and that they will assume any existing debt of the Company.

The liquidation report, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the undersigned notary, shall stay affixed to the present deed to be filed with the registration authorities.

10) That the Shareholders appoint as auditor to the liquidation CAS Services S.A., with registered office in L-2346 Luxembourg, 20 rue de la Poste, and asks him to establish a report on the liquidation.

Having reviewed the report of the auditor to the liquidation of September 14, 2011, the Shareholders accept its findings, approves the liquidation accounts and grants a total and entire discharge, without reserve or restriction to CAS Services S.A., prenamed, in relation to the verifications carried out as of the date hereof. The report of the auditor to the liquidation shall stay affixed to the present deed to be filed with the registration authorities.

11) That the Shareholders, in the third general meeting of shareholders, declare that the liquidation of the Company is closed and that any registers of the Company recording the issuance of shares or any other securities shall be cancelled.

They confirm that the Company has definitely ceased to exist.

12) That discharge is given to the managers of the Company.

13) That the books and documents of the Company will be kept for a period of five years at least at the former registered office of the Company in L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle, Grand Duchy of Luxembourg.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is evaluated at approximately one thousand Euros (EUR 1,000.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing persons, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed with Us the notary the present deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-six septembre.

Par-devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

1.- Monsieur Jonathan JAGTIANI, directeur, né à Redhill (Royaume-Uni) le 2 décembre 2064 demeurant à Villa-36 4/B, 394 Emirates Hill Third, Medows 7, PO Box 34426 Dubai, Emirats Arabes Unis et

2.- Madame Annette JAGTIANI, directrice, née à Hambourg (Allemagne) le 19 mai 1967 demeurant à Villa-36 4/B, 394 Emirates Hill Third, Medows 7, PO Box 34426 Dubai, Emirats Arabes Unis,

Tous les deux représentée par Madame Alexia UHL, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, en vertu de deux procurations données le 14 septembre 2011.

Lesquelles procurations après signature "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, déclarent et requiert le notaire instrumentant d'acter:

1) Que "REDSTONE RETAIL S.à r.l.", une société à responsabilité limitée (la "Société"), établie et ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle, Grand-Duché de Luxembourg inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 149185, a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul DECKER, le 12 octobre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2349 du 2 décembre 2009;

2) Que le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cent (12.500) parts sociales d'un euro (EUR 1,-) chacune;

3) Que les comparants, représentés comme dit ci-avant, sont les propriétaires de toutes les parts sociales de la Société;

4) Que les comparants, représentés comme dit ci-avant, agissant comme seuls associés (les "Associés"), prononcent, avec effet immédiat, la dissolution de la Société et la mise en liquidation.

5) Que les Associés désignent Monsieur Jonathan JAGTIANI, prénommé, comme liquidateur de la Société, lequel aura pleins pouvoirs d'établir, signer, exécuter et délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

6) Que les Associés déclarent fixer à tout de suite la deuxième et troisième assemblée conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre.

7) Que les Associés déclarent avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

8) Que de l'accord des créanciers toutes les dettes ont été reprises par les Associés.

9) Que Monsieur Jonathan JAGTIANI, prénommé, présente le rapport de liquidation et les Associés déclarent de manière irrévocable reprendre tout le passif présent et futur de la Société et qu'ils reprennent tout l'actif de la Société et qu'ils s'engageront à régler tout le passif de la Société.

Le rapport sur la liquidation, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

10) Que les Associés nomment en qualité de commissaire à la liquidation CAS Services S.A., ayant son siège social à L-2346 Luxembourg, 20 rue de la Poste, et lui confie la mission de faire le rapport sur la gestion.

Après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation du 14 septembre 2011, les Associés en adoptent les conclusions, approuvent les comptes de liquidation et donnent décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à CAS Services S.A., préqualifiée, pour ses travaux de vérification effectués ce jour. Le rapport du commissaire à la liquidation est annexé au présent acte pour être enregistré avec lui.

11) Que les Associés, constitués en troisième assemblée, déclarent que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société seront annulés.

Ils constatent que la Société a définitivement cessé d'exister.

12) Que décharge est donnée aux gérants de la Société.

13) Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au moins à Luxembourg à l'ancien siège social de la Société à L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle, Grand-Duché de Luxembourg.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à mille euros (EUR 1.000,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire des comparants, agissant come dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. UHL, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 septembre 2011. LAC/2011/42760. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2011.

Référence de publication: 2011134572/131.

(110155747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2011.

Advanced Asset Management Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 132.425.

RECTIFICATIF

Extrait du document initialement déposé: Extrait B132425-L100157535 du 15/10/2010.

Sur base de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2010, Monsieur Sylvain Feraud avec adresse professionnelle 41, Boulevard Royal a été nommé Président et non Administrateur.

Pour Advanced Asset Management SICAV

Référence de publication: 2011136873/12.

(110158476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

OCM Luxembourg POF IV A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 131.099.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la Société prises le 5 septembre 2011

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société a décide:

- de transférer le siège social de la Société du 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg au 26A, boulevard Royal L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} juin 2011:

- En conséquence les adresses Szymon DEC et de Mr Jean-Pierre BACCUS deviennent également 26A, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg;

- de nommer Mme Figen EREN, née le 10 février 1978 à Besançon (France) ayant sa résidence professionnels au 26A Boulevard Royal L-2449 Luxembourg comme Gérant de la société avec effet au 05 septembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OCM LUXEMBOURG POF IV A S.A.R.L.

Szymon DEC

Gérant

Référence de publication: 2011137159/19.

(110158757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

LSH II CO, Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 152.024.

In the year two thousand eleven, on the 30 of August.

Before Maître Léonie Grethen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Karolina Dziemianczyk, residing professionally in Luxembourg, acting as a special attorney of the board of directors (the Board) of LSH II CO, S.A., having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L2540 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies in Luxembourg under number B 152024 (the Company), incorporated on March 17, 2010, pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 888 of April 29, 2010. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Léonie Grethen notary residing in Luxembourg, on June 7, 2011, not published yet.

pursuant to the resolutions taken by the Board dated August 25, 2011 (the Resolutions).

A copy of the Resolutions, having been signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing person acting in his afore-mentioned capacity has requested the notary to record the following:

I. The Company has an issued share capital of five hundred and ninety-three thousand three hundred thirty-six United States dollars (USD 593.336) consisting of five hundred and ninety-three thousand three hundred thirty-six (593.336) class B shares (the Class B Shares) having a par value of one United States dollar (USD 1) each.

II. Article 5.2. of the Articles of Incorporation of the Company provides the following:

“ 5.2. Authorised Capital.

5.2.1. In addition to the subscribed capital, the Company has an authorised capital which is fixed at fifty million United States dollars (USD 50.000.000) represented by fifty million (50,000,000) Class B shares having a par value of one United States dollar (USD 1) per share, which are reserved for issuance at a later time.

5.2.2. During a period ending five (5) years after the date of publication of the shareholders' resolution to create the authorised capital in the Luxembourg Official Gazette, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, the board of directors is authorised to increase once, or several times, the subscribed capital by causing the Company to issue new shares within the limits of the authorised capital. Such new shares may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the board of directors may in its sole discretion determine, more specifically in respect to the subscription and payment of the new shares to be subscribed and issued, such as to determine the time and the amount of the new shares to be subscribed and issued, to determine if the new shares are to be subscribed with or without any share premium, to determine to what an extent the payment of the newly subscribed shares is acceptable either by cash or by assets other than cash. Unless the shareholders shall have otherwise agreed, when realising the authorised capital in full or in part, the board of directors is expressly authorised to limit or to waive the preferential subscription right reserved to existing shareholders. The board of directors may delegate to any duly authorised director or officer of the Company or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for the new shares representing part or all of such increased amounts of capital. After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article is, as a consequence, to be adjusted.”

III. Pursuant to the Resolutions, the Board resolved to

(i) increase, within the limits of the authorised share capital, the issued capital by an amount of two hundred and thirty-five thousand six hundred thirty-five United States dollars (USD 235.635) so as to raise it from its present amount of five hundred and ninety-three thousand three hundred thirty-six United States dollars (USD 593.336) up to eight hundred and twenty-eight thousand nine hundred and seventy-one United States dollars (USD 828.971) by of the issuance of two hundred and thirty-five thousand six hundred thirty-five (235.635) Class B Shares having a par value of one United States dollar (USD 1) each (the New Shares), and

(ii) authorise each and any director, with power of substitution, to appear and do all the necessary in front of any Luxembourg notary to have the above increase confirmed and registered.

IV. The New Shares have been subscribed as follows:

(i) two hundred and twenty thousand nine hundred and sixty-four (220.964) newly issued Class B Shares by 1815107 Ontario Inc., an incorporation having its registered office at Suite 1600, First Canadian Place 100 King Street West,

Toronto, ON M5X 1G5, Canada, and fully paid up by a cash contribution in an aggregate amount of forty-two million nine hundred and thirteen thousand United States dollars (USD 42.913.000).

(ii) fourteen thousand six hundred and seventy-one (14.671) newly issued Class B Shares by CMG Surety LLC, a limited company having its registered office at 1016 Collier Center Way, Suite 100, Naples, Florida 34110, United States of America, and fully paid up by a cash contribution in an aggregate amount of seven hundred and fifty-nine thousand one hundred and thirteen United States dollars and twenty-three cents (USD 759.113,23).

V. The cash contributions in the aggregate amount of forty-three million six hundred and seventy-two thousand one hundred and thirteen United States dollars and twenty-three cents (USD 43.672.113,23) so made to the Company are allocated as follows:

(i) an amount of two hundred and thirty-five thousand six hundred and thirty-five United States dollars (USD 235.635) to the nominal share capital account of the Company; and

(ii) any amount in excess is allocated to the share premium account of the Company.

VI. As a result of the above, article 5.1.1. of the Articles shall henceforth read as follows:

“**5.1.1.** The Company’s issued share capital is set at eight hundred and twentyeight thousand nine hundred and seventy-one United States dollars (USD 828.971) consisting of eight hundred and twenty-eight thousand nine hundred and seventy-one (828.971) class B shares (the Class B Shares) having a par value of one United States dollar (USD 1) each.”

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at seven thousand euro (7.000.-EUR).

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, the said person signed together with the notary, this original deed.

Suit la version française du texte qui précède

L’an deux mil onze, le 30 août.

Par devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg

A comparu:

Karolina Dziemianczyk, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

agissant en qualité de mandataire spécial du conseil d’administration (le Conseil) de LSH II CO, ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L2540 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, Numéro B 152024 (la Société), constituée suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, le 17 mars 2010, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 888 du 29 avril 2010. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte de Maître Léonie Grethen le 7 juin 2011, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

en vertu des décisions prises par le Conseil en date du 25 août 2011 (les Décisions).

Une copie des Décisions signée "ne varietur" par la partie comparante et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour les besoins de l’enregistrement.

La partie comparante agissant en sa qualité mentionnée ci-dessus a prié le notaire d’acter ce qui suit:

I. La Société a un capital social émis de cinq cent quatre-vingt-treize mille trois cents trente-six dollars américains (USD 593.336), représenté par cinq cent quatre-vingt-treize mille trois cents trente-six (593.336) actions de classe B (les Actions de Classe B) ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1) chacune.

II. L’article 5.2 des Statuts de la Société a la teneur suivante:

« **5.2 Capital Autorisé.**

«5.2.1. En plus du capital souscrit, la Société a un capital autorisé de cinquante millions de dollars américains (USD 50.000.000) représenté par cinquante millions (50.000.000) actions de Classe B ayant une valeur nominal d’un dollar américain (USD 1) chacune. Ces actions seront désignées comme des actions de «Classe B» au moment de leur émission.

5.2.2. Pendant une période de cinq (5) ans à partir de la publication de la résolution des actionnaires de créer le capital autorisé dans la Gazette Officielle du Luxembourg, Mémorial C, Recueil des sociétés et associations, le conseil d’administration est autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit en faisant émettre par la Société des actions nouvelles dans les limites du capital autorisé. Ces actions nouvelles peuvent être souscrites et émises suivant les conditions que le conseil d’administration pourra déterminer à sa seule discrétion, surtout en ce qui concerne la souscription et le paiement des actions nouvelles à souscrire et à émettre, ainsi que déterminer la date et le nombre des actions nouvelles à souscrire et à émettre, déterminer si les actions nouvelles doivent être émises avec ou sans prime d’émission, déterminer

dans quelles limites le paiement des actions nouvelles sera admissible en numéraire ou en nature. A moins que les actionnaires n'aient convenu autrement, lorsque le conseil d'administration réalise le capital autorisé entièrement ou en partie, il est expressément autorisé à limiter ou à supprimer le droit de souscription préférentiel réservé aux actionnaires existants. Le conseil d'administration pourra déléguer à tout administrateur ou employé de la Société dûment autorisé ou à tout autre personne dûment autorisée, la tâche d'accepter les souscriptions et de recevoir les paiements pour les actions nouvelles correspondant entièrement ou en partie au montant de l'augmentation de capital. Après chaque augmentation du capital souscrit réalisée dans la forme légale requise par le conseil d'administration, le présent article sera modifié en conséquence.»

III. En vertu des Décisions, le Conseil a décidé:

(i) d'augmenter le capital social de la Société dans les limites du capital social autorisé d'un montant de deux cent trente-cinq mille six cents trente-cinq dollars américains (USD 235.635) pour le porter de son montant actuel de cinq cent quatre-vingt-treize mille trois cents trente-six dollars américains (USD 593.336) à huit cent vingt-huit mille neuf cent soixante-onze dollars américains (USD 828.971) par l'émission de deux cent trente-cinq mille six cents trente-cinq (235.635) Actions de Classe B ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune (les Nouvelles Actions), et

(ii) d'autoriser tout administrateur, avec pouvoir de substitution, à comparaître devant un notaire luxembourgeois et à faire le nécessaire pour que l'augmentation de capital ci-dessus soit réalisée et enregistrée.

IV. Les Nouvelles Actions ont été souscrites de la manière suivante:

(i) deux cent vingt mille neuf cent soixante-quatre (220.964) Actions de Classe B nouvellement émises par 1815107 Ontario Inc., une société, dont le siège social se situe à Suite 1600, First Canadian Place 100 King Street West, Toronto, ON M5X 1G5, Canada, et libérées intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de quarante-deux millions neuf cent treize mille dollars américains (USD 42.913.000),

(ii) quatorze mille six cent soixante-onze (14.671) Actions de Classe B nouvellement émises par CMG Surety LLC, une société, dont le siège social se situe à 1016 Collier Center Way, Suite 100, Naples, Floride 34110, Etats-Unis d'Amérique, et libérées intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de sept cent cinquante-neuf mille cent treize dollars américains et vingt-trois cents (USD 759.113,23).

V. Les apports en numéraire d'un montant total de quarante-trois millions six cent soixante-douze mille cent treize dollars américains et vingt-trois cents (USD 43.672.113,23) ainsi effectués à la Société sont affectés comme suit:

(i) un montant de deux cent trente-cinq mille six cents trente-cinq dollars américains (USD 235.635) au compte de capital social nominal de la Société; et

(ii) l'excédent est affecté au compte de prime d'émission de la Société.

VI. En conséquence de l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 5.1.1. des Statuts aura dorénavant la teneur suivante:

« **5.1.1.** La Société a un capital social émis de huit cent vingt-huit mille neuf cent soixante-onze dollars américains (USD 828.971) représenté par huit cent vingt-huit mille neuf cent soixante-onze (828.971) actions de classe B (les Actions de Classe B) ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune.»

Estimation des frais

Les frais, dépenses, rémunération et charges qui incombent à la Société en raison de la présente augmentation de capital, sont évalués à sept mille euros (7.000.-EUR).

Dont acte et fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée à la comparante elle a signé avec Nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: Dziemianczyk, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2011. Relation: LAC/2011/39045. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): SANDT.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 30 septembre 2011.

Référence de publication: 2011135810/159.

(110156877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2011.

Öko-Fonds, Fondation.

R.C.S. Luxembourg G 148.

Bilan 2010

ACTIF		PASSIF	
immobilisé	5.402,40 €	non exigible	14.557,01 €
Terrains	4,00 €	Fonds Social au 31.12.2010	14.557,01 €
Parts	3.718,40€	Résultat de l'exercice	- €
Servitude rurale de Garnich	1.680,00 €		
réalisable	4.539,95 €	exigible	136.314,72 €
Clients	4.539,95 €	Effet à payer	8.387,33 €
		Fournisseurs	19.216,85 €
		Fournisseur facture non-parvenue	500,00 €
disponible	140.929,38 €	Fonds d'analyse	3.124,95 €
Ccpl compte courant	60.504,48 €	Provision dons non définis	91.237,14 €
Bcee compte courant	4.505,89 €	Provision don "Neien Zenter"	13.848,45 €
Bcee compte épargne alternatif	75.919,01 €		
	<u>150.871,73 €</u>		<u>150.871,73 €</u>

Signatures

Trésorière de la Fondation Ökofonds

Pertes et Profits ökofonds 2010

	débit	crédit
6064 Fournitures administratives	327,78 €	
6214 Personnel prêté au groupement	3.999,29 €	
62261 Honoraires d'avocats et de notaires	432,75 €	
62262 Honoraires d'expert comptable	184,00 €	
6231 Annonces et insertions	203,55 €	
6237 Publications	889,96 €	
62391 Cotisation annuelle (étika)	250,00 €	
6261 Machine à affranchir	192,00 €	
6273 Frais de comptes	27,70 €	
628 Autres frais	149,50 €	
632 Impôts foncier	39,20 €	
637 Droits d'enregistrement	42,76 €	
6858 Dotations aux provisions	32.477,02 €	
732 Dons "non défini"		22.797,03 €
734 Dons "défini"		13.848,45 €
7330 Subside communale		1.979,00 €
7681 Intérêts créditeurs		591,03 €
	<u>39.215,51 €</u>	<u>39.215,51 €</u>

Budget 2011

	débit	crédit
6064 Fournitures administratives	350,00 €	
6214 Personnel prêté au groupement	4.000,00 €	
62261 Honoraires d'avocats et de notaires	400,00 €	
62262 Honoraires d'expert comptable	185,00 €	
6231 Annonces et insertions	205,00 €	
6237 Publications	1.000,00 €	
62391 Cotisation annuelle (étika)	250,00 €	
6261 Machine à affranchir	200,00 €	
6273 Frais de comptes	30,00 €	
628 Autres frais	150,00 €	

632	Impôts foncier	40,00 €	
637	Droits d'enregistrement	45,00 €	
6858	Dotations aux provisions "Neien Zenter"	6.000,00 €	
732	Dons "non défini"		10.000,00 €
734	Dons "défini" Neien Zenter		6.000,00 €
7330	Subside communale		1.900,00 €
7681	Intérêts créditeurs		500,00 €
		12.855,00 €	18.400,00 €

Résultat de l'exercice 2011 5.545,00 €

Référence de publication: 2011135531/64.

(110155909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2011.

AIMCo RE Subs (Luxembourg) III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 11-13, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 161.740.

Extrait des décisions prises par le conseil de gérance en date du 14 septembre 2011

Veillez noter que le siège social a été transféré de L-1930 Luxembourg, 76, avenue de la Liberté à L-1331 Luxembourg, 11-13, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Pour AIMCo RE Subs (Luxembourg) III S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011136875/14.

(110158608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Alpinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 122.465.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 22 septembre 2011 a renouvelé le mandat de l'administrateur unique.

- Monsieur Pierre BAUER, Administrateur, 9, Impasse du Pra-d'Amont, CH-1782 Lossy, Suisse.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2011.

L'assemblée générale du 22 septembre 2011 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2011.

Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Pour ALPINVEST S.A.

Société anonyme

Référence de publication: 2011136881/17.

(110158701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Atemos S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 104.979.

Extrait du 4 octobre 2011

- Démission du commissaire actuel avec effet immédiat:

VERICOM SA

- Démission des administrateurs avec effet immédiat:

CA Consulting International Sa

Dominique DELABY

Pascal ROBINET

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

Référence de publication: 2011136890/16.

(110158542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Circuit 2, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 163.572.

—
Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 4 octobre 2011

En date du 4 octobre 2011, l'actionnaire unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de nommer Monsieur Pascal LECLERC, né le 4 décembre 1966 à Longwy, France, ayant l'adresse professionnelle suivante: 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, en tant que nouvel administrateur de la société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui se tiendra en l'année 2017;

- de nommer Monsieur Charles MEYER, né le 19 avril 1969 à Luxembourg, ayant l'adresse professionnelle suivante: 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, en tant que nouvel administrateur de la société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui se tiendra en l'année 2017.

Le conseil d'administration de la Société est désormais composé de la manière suivante:

- Monsieur Christian COUTURIER

- Monsieur Pascal LECLERC

- Monsieur Charles MEYER

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Circuit 2

Signature

Référence de publication: 2011136933/23.

(110158814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Carthesio Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 74.046.

—
EXTRAIT

La Société prend acte que le siège social de Certifica Luxembourg S.à r.l., commissaire de la Société, est désormais au 1, rue des Glacis L-1628 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 4 octobre 2011.

Référence de publication: 2011136938/13.

(110158256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Balta Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.666.650,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 101.259.

—
EXTRAIT

En date du 19 septembre 2011, Liberty Mutual Insurance Company a cédé 63.818 parts sociales de catégorie A de la Société à LMIA Co-Investment LLC, une limited liability company, ayant son siège social à 2711, Centerville Road. Wilmington, Delaware, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2011.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2011136899/16.

(110158289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Larkspur, SPF, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 59.532.

Extrait de cessions de parts sociales

Il résulte de deux conventions de cessions de parts sous seing privé entre la société LIBOURNE COMPANY LIMITED siégeant à Road Town, bâtiment Pacea Estate, BVI-626 Tortola, Iles Vierges Britanniques enregistrée au Registre BVI sous le numéro 68975 et la société MIDWAY HOLDINGS LIMITED INC. siégeant à Urb. Obarrio, 56th Street, bâtiment Enid Building, PA-50Y53 Panama City, enregistrée au Registre de Panama sous le numéro 207720-23367-181 et Madame Tangchitkul Suchitra née le 25/07/1947 à Bangkok (Thaïlande) et demeurant à 46, Avenue de la Gare, L-3377 Leudelange, Luxembourg et Monsieur Zimmer Bernard né le 25/10/1952 à Kinshasa (République Démocratique du Congo) et demeurant professionnellement au 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Luxembourg.

Depuis le 19/09/2011, les associés de la société LARKSPUR, SPF, RCS Luxembourg B59532 sont composés comme suit:

- M. Bernard ZIMMER

Né le 25/10/1952 à Kinshasa (République Démocratique du Congo)

25A, Boulevard Royal

L-2449 Luxembourg 5 parts sociales

- Mme Tangchitkul Suchitra

Née le 25/07/1947 à Bangkok (Thaïlande)

46, Avenue de la Gare

L-3377 Leudelange 120 parts sociales

TOTAL 125 parts sociales

(125 parts sociales d'une valeur nominale de 248 € chacune soit un capital de 31,000,- €.)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011137723/28.

(110159225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2011.

Eufin Compagnie Financière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 82.968.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 5 octobre 2011

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venu à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2011 comme suit:

Conseil d'Administration:

- Monsieur Menico Mattiello, employé privé, demeurant professionnellement au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, administrateur et président;

- Monsieur Salvatore Desiderio, employé privé, demeurant professionnellement au 19/21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

- Monsieur Vincent Thill, employé privé, demeurant professionnellement au 19/21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux Comptes:

- Fiduciaire Mevea Luxembourg Sàrl, 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUFIN COMPAGNIE FINANCIERE S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2011136991/23.

(110158692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

G 2 M S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

R.C.S. Luxembourg B 147.286.

Par la présente nous vous informons que la Fiduciaire EURO CONSEIL ENTREPRISE S.A. dénonce ce jour mardi 04 septembre 2011 le siège de la société G2M Sàrl, immatriculée au RC sous le numéro B 147.286.

Le 04 octobre 2011.

La Direction

Référence de publication: 2011137020/10.

(110158281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

ECAS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 114.662.

In the year two thousand eleven,

on the nineteenth day of the month of September.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg),

there appeared:

European Capital S.A. SICAR, a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 111559 (the "Shareholder"),

hereby represented by Ms Rebecca UNVERZAGT, avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 9 September 2011.

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholder has requested the undersigned notary to document that the Shareholder is the sole shareholder of the société à responsabilité limitée ECAS S.à r.l., a company governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the "Company"), incorporated following a deed of the undersigned notary Jean-Joseph Wagner of 24 February 2006, published in the Mémorial C number 989 on 19 May 2006 and entered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies, under the number B 114662. The articles of incorporation have been amended for the last time following a deed of the undersigned notary Jean-Joseph Wagner of 26 November 2007, published in the Mémorial C number 248 on 30 January 2008.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To increase the corporate capital by an amount of two million euro (EUR 2,000,000.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to two million twelve thousand five hundred euro (EUR 2,012,500.-).

2 To issue eighty thousand (80,000) new shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

3 To accept subscription for these new shares, by European Capital S.A. SICAR, a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer, L1115 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 111559 and to accept payment in full for such new shares by a contribution in cash.

4 To amend article 5 of the articles of incorporation, in order to reflect the above resolutions.

5 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved to increase the corporate capital by an amount of two million euro (EUR 2,000,000.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to two million twelve thousand five hundred euro (EUR 2,012,500.-).

Second resolution

The Shareholder resolved to issue eighty thousand (80,000) new shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

Subscription - Payment

Thereupon has appeared Ms Rebecca UNVERZAGT, acting in her capacity as duly authorised attorney-in-fact of European Capital S.A. SICAR, by virtue of the pre-mentioned proxy (the "Subscriber").

The Subscriber declared to subscribe for eighty thousand (80,000) new shares having each a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) and to make payment for such new shares by a contribution in cash.

The amount of two million euro (EUR 2,000,000.-) is thus as from now at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Third resolution

The Shareholder resolved to accept the said subscription and payment and to allot the eighty thousand (80,000) new shares to the Subscriber.

Fourth resolution

As a result of the above resolutions, the Shareholder resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation, which will from now on read as follows:

" **Art. 5. Corporate capital.** The issued capital of the Company is set at two million twelve thousand five hundred euro (EUR 2,012,500.-) divided into eighty thousand five hundred (80,500) shares, with a nominal value of twentyfive euro (EUR 25.-) each."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at two thousand five hundred euro.

The undersigned notary who knows English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing person, who is known by the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze,
le dix-neuf septembre,

Par devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

a comparu:

European Capital S.A. SICAR, une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 111559 («l'Associé»),

représentée aux fins des présentes par Maître Rebecca UNVERZAGT, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 9 septembre 2011.

La prédite procuration restera annexée aux présentes pour être enregistrées avec elles.

L'Associé de la Société a requis le notaire instrumentant d'acter que le comparant est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée ECAS S.à r.l., une société de droit luxembourgeoise, ayant son siège social au 2, boulevard Konrad Adenauer, L – 1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la «Société»), constituée suivant acte du notaire soussigné Jean-Joseph Wagner le 24 février 2006, publié au Mémorial C numéro 989 le 19 mai 2006 et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, sous le numéro B 114662. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné Jean-Joseph Wagner le 26 novembre 2007, publié au Mémorial C numéro 248 le 30 janvier 2008.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Augmentation du capital social de la société à concurrence de deux millions d'euros (EUR 2,000,000.-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à deux millions douze mille cinq cents euros (EUR 2.012.500,-).

2 Émission de quatre-vingt mille (80.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

3 Acceptation de la souscription de ces parts sociales nouvelles, par European Capital S.A. SICAR, une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée sous le numéro B 111559 et acceptation de la libération intégrale de ces parts sociales nouvelles par apport en espèces.

4 Modification de l'article 5 des statuts, afin de refléter les résolutions ci-dessus.

5 Divers.

a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social de la société à concurrence de deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à deux millions douze mille cinq cents euros (EUR 2.012.500,-).

Deuxième résolution

L'Associé a décidé d'émettre quatre-vingt mille (80.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

Souscription - Paiement

Ensuite Maître Rebecca UNVERZAGT s'est présenté agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de European Capital S.A. SICAR, en vertu de la procuration prémentionnée (le «Souscripteur»).

Le Souscripteur a déclaré souscrire quatre-vingt mille (80.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et libérer intégralement ces parts sociales nouvelles par un apport en espèces.

Le montant de deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-) est à partir de maintenant à la disposition de la Société, la preuve ayant été apportée au notaire soussigné.

Troisième résolution

L'Associé a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre les quatre-vingt mille (80.000) parts sociales nouvelles au Souscripteur.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'Associé unique a décidé de modifier l'alinéa premier de l'article 5 des statuts qui sera dorénavant rédigé comme suit:

" **Art. 5. Capital Social.** Le capital émis de la Société est fixé à deux millions douze mille cinq cents euros (EUR 2.012.500,-) divisé en quatre-vingt mille cinq cents (80.500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à deux mille cinq cents euros.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. UNVERZAGT, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 26 septembre 2011. Relation: EAC/2011/12685. Reçu soixante-quinze Euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011134878/140.

(110155964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2011.

BDC Clinics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 159.454.

L'associé unique de la Société, Bridgepoint Development Capital I (Nominees) Limited, a décidé de changer sa dénomination en «BBTPS Nominees Limited».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011136915/12.

(110158817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Kibo S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 44.451.

L'an deux mil onze, le dix-neuf septembre.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société anonyme – Société de Gestion de Patrimoine Familial "KIBO S.A., SPF", avec siège social à L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon, constituée suivant acte notarié du 25 juin 1993, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 444 du 27 septembre 1993. Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier suivant un acte du notaire soussigné, en date du 7 mai 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1509 du 18 juin 2008.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Benoit TASSIGNY, juriste, demeurant à B- Nothomb, qui désigne comme secrétaire Monsieur Guy DECKER, employé privé, demeurant à Gosseldange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Olivier CLAREN, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Décision de mise en liquidation de la société.
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
3. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Qu'il ressort de la dite liste de présence que la totalité des cinquante (50) actions de la société sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale.

IV.- Qu'en conséquence la présente assemblée, réunissant plus de la moitié du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer en qualité de liquidateur, la société anonyme Fidelin S.A., enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 46740, avec siège social à L-1150 Luxembourg, 287, Route d'Arlon.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Frais

Les frais et dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à mille euros (EUR 1.000.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, profession, état et demeure, ces derniers ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. TASSIGNY, G. DECKER, O. CLAREN, G. LECUIT

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 23 septembre 2011. Relation: LAC/2011/42142. Reçu douze euros (EUR 12,-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2011.

Référence de publication: 2011135787/61.

(110156850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2011.

Bielefeld Germany, Société Anonyme.

Capital social: EUR 496.000,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 123.953.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 08/09/2011

L'Assemblée a décidé:

- D'approuver la démission, avec effet immédiat, de Monsieur Harry Cassidy, en tant que directeur de type A, de la société.

- De désigner Monsieur Brian Conroy, demeurant à Marine House, Clanwilliam Court, Dublin 2, Ireland, aux fonctions de directeur de type A de la société jusqu'à l'Assemblée générale qui se tiendra en l'année 2012.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2011136905/15.

(110158877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Ogepar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 23.628.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires tenue extraordinairement et par le conseil d'administration en date du 3 octobre 2011

1. Madame Virginie DOHOGNE a démissionné de ses mandats d'administrateur et de présidente du conseil d'administration.

2. Madame Mounira. MEZIADI a démissionné de son mandat d'administrateur.

3. Mademoiselle Karoline WILLOT a démissionné de son mandat d'administrateur.

4. Monsieur Claude FROIDBISE, administrateur de sociétés, né à Haltinne (Belgique), le 18 novembre 1943, demeurant avenue lieutenant colonel Lukusa c/o cercle Elais, Gombe, Kinshasa (République Démocratique du Congo), a été nommé comme administrateur, président du conseil d'administration et comme administrateur-délégué chargé de la gestion journalière de la société avec le pouvoir de l'engager par sa seule signature quant à cette gestion, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2017.

5. Monsieur Emmanuel FROIDBISE, administrateur de sociétés, né à Namur (Belgique), le 20 mars 1968, demeurant à B-1970 Wezembeek-Oppem (Belgique), 15, avenue des Vignes, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2017.

6. Monsieur Diederik DE LENTDECKER, administrateur de sociétés, né à Bonheiden (Belgique), le 4 juillet 1973, demeurant à B-9040 Oostakker (Belgique), 68, Molzeleilk, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2017.

Luxembourg, le 6 octobre 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Pour OGEPAR S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011137770/28.

(110159379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2011.

JHHL S.C., Société Civile.

Siège social: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.

R.C.S. Luxembourg E 4.579.

STATUTS

L'an deux mille onze, le quatorze septembre.

Par-devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- Monsieur Julien LELEU, Directeur de Participations, né à Versailles (France), le 2 octobre 1979, demeurant au 9, rue Adolphe Yvon, F-75116 Paris,

ici représentée par Monsieur Sébastien WIANDER, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Paris (France) le 12 septembre 2011;

2.- Mademoiselle Héloïse LELEU, née à Paris (France), le 2 mars 2009, demeurant au 9, rue Adolphe Yvon, F-75116 Paris,

ici représentée par Monsieur Nicolas DUMONT, employé privé, avec adresse professionnelle Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée Paris (France) le 12 septembre 2011;

3.- Monsieur Henri LELEU, né à Paris (France), le 23 avril 2011, demeurant au 9, rue Adolphe Yvon, F-75116 Paris, ici représentée par Monsieur Nicolas DUMONT, employé privé, avec adresse professionnelle Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée Paris (France) le 12 septembre 2011.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par les mandataires des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels mandataires, agissant ès dites qualités, ont requis le notaire soussigné de dresser a te d'une société civile dont les parties pré-mentionnées déclarent constituer entre elles comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes, entre les comparants, une société civile qui existera entre les propriétaires actuels et futurs des parts sociales ci-après créées et de celles qui pourront l'être ultérieurement.

Cette société sera régie par les présents statuts, ainsi que par les lois luxembourgeoises applicables et notamment par les articles 1832 à 1872 du Code civil.

Art. 2. La société a pour objet, dans la limite d'opérations à caractère strictement civil, la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société a également pour objet, dans la limite d'opérations à caractère strictement civil, et à l'exclusion de toutes opérations à caractère commercial: l'acquisition, la mise en valeur, la mise en location et la gestion d'un ou de plusieurs immeubles ou parts d'immeubles tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société pourra effectuer toutes opérations mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet, de nature en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne soient pas susceptibles de porter atteinte au caractère exclusivement civil de l'activité sociale.

Art. 3. La société prend la dénomination suivante: JHHL S.C.. La dénomination sociale doit figurer sur tous les actes et documents émanant de la société et destinés aux tiers.

Art. 4. Le siège de la société est fixé à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision des associés réunis en assemblée générale.

Art. 5. La société est constituée pour une durée illimitée, prenant cours ce jour. Elle peut être dissoute par décision de l'assemblée générale statuant une majorité de 2/3 des parts sociales. La dissolution de la société n'est pas entraînée

de plein droit par le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture d'un associé, ni par la cessation des fonctions ou la révocation d'un gérant, qu'il soit associé ou non.

Art. 6. Le capital social est fixé à mille euros (EUR 1 .000,-), divisé en mille (1 .000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites par les associés ci-après comme suit:

1.- Mr Julien LELEU, prénommé, sept cents parts sociales	700
2.- Melle Héloïse LELEU, prénommée, cent cinquante parts sociales	150
3.- Mr Henri LELEU, prénommé, cent cinquante parts sociales	150
Total: mille parts sociales	1.000

Toutes les parts sociales sont entièrement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de mille euros (EUR 1 .000,-) se trouve dès maintenant à la libre et entière disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Art. 7. Les parts sociales ne sont représentées par aucun titre. Elles ne sont pas négociables. Chaque année, l'assemblée des associés fixe la valeur d'une part sociale.

Art. 8. La cession de parts sociales doit être constatée par un acte authentique ou sous seing privé. Pour être opposable à la société, la cession doit, conformément l'article du Code civil, lui être notifiée par un a te authentique ou un a te sous seing privé ou être acceptée par la gérance dans un tel acte. Pour être opposable aux tiers, la cession doit faire l'objet d'une publicité au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Les parts sociales ne peuvent être cédées même entre associés qu'avec l'agrément unanime de tous les associés. Cet agrément s'impose quelles que soient la cause et la nature de la mutation, titre onéreux ou titre gratuit.

A cet effet, l'associé désirant céder tout ou partie de ses parts sociales, notifiera le projet de cession chacun de ses co-associés et la société elle-même, par lettres recommandées avec demande d'avis de réception. Cette lettre contiendra toutes les données de l'opération. A partir de la date de la réception du projet de cession, les co-associés disposent d'un délai de trente jours calendaires pour prendre position. L'absence de réponse affirmative unanime dans ledit délai équivaut à un refus d'agrément.

En cas de décès d'un associé, la société n'est pas dissoute par le fait du décès, mais tous les héritiers, légataires et représentants de l'associé décédé, ne peuvent devenir eux-mêmes associés qu'après avoir obtenu l'agrément unanime des associés survivants. Cet agrément devra intervenir dans un délai de trente jours après notification du décès de l'associé aux autres associés moyennant lettres recommandées avec demande d'avis de réception. Ces lettres sont adressées aux associés survivants la diligence de l'héritier ou légataire le plus diligent. L'absence de réponse affirmative unanime dans ledit délai équivaut à un refus d'agrément.

Chaque fois qu'il y a refus d'agrément, les parts sociales en instance de mutation seront reprises par les autres associés, proportionnellement au nombre de parts qu'ils possèdent, au prix calculé en application de la valeur dont il est question à l'article 7 ci-dessus.

Pour le calcul de nombre des parts reprendre par chaque associé, les parts en instance de mutation ne sont pas prises en considération.

Dans le cas où un associé veut céder tout ou partie de ses parts sociales et qu'il y a refus d'agrément, il lui est loisible de renoncer à son projet de cession et de rester comme associé dans la société.

Art. 9. La société est gérée et administrée par un gérant.

Ce gérant unique a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et l'engager valablement par sa seule signature.

Art. 10. Chaque année au 31 décembre, il est dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Cet inventaire sera signé par tous les associés.

Les bénéfices nets constatés par cet inventaire seront partagés entre les associés proportionnellement leur participation dans le capital social. Les pertes, s'il en existe, seront supportées par eux dans les mêmes proportions.

Art. 11. Chaque associé a le droit de concourir aux décisions collectives, lesquelles, y compris celles sur les modifications statutaires, seront prises la majorité simple des voix des associés présents ou représentés.

Chaque part sociale donne droit à une voix.

Art. 12. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Par dérogation, le premier exercice social commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2011.

Art. 13. L'assemblée des associés se réunira aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent, sur convocation d'un ou de plusieurs associés, mais au moins une fois par an.

Art. 14. En cas de dissolution de la société, sa liquidation sera faite par les associés conjointement.

Art. 15. Toutes les contestations qui pourraient s' lever pendant la dur e de la société ou lors de sa liquidation entre les associés relativement aux affaires de la société seront soumises obligatoirement deux arbitres, chacune des parties en nommant un.

En cas de désaccord les deux premiers arbitres désigneront d'un commun accord un troisième arbitre et les décisions seront prises à la majorité.

La décision majoritaire des arbitres sera obligatoire et sans recours.

A défaut de nomination par l'une des parties d'un arbitre endéans la huitaine suivant invitation lui adressée par lettre recommandée, la partie la plus diligente saisira le Président du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière de référé, qui nommera un arbitre.

Frais

Le montant des frais, rémunération et charges incombant à la société en raison des présentes est estimé sans nul préjudice la somme de neuf cents euros (EUR 900,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et l'instant les comparants pré-qualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1.- Est appelé aux fonctions de gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Julien LELEU, né à Versailles (France), le 2 octobre 1979, demeurant au 9, rue Adolphe Yvon, F-75116 Paris.

2.- Le siège social est fixé au 12, rue Léandre Lacroix L-1913 Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée en une langue d'eux connue aux mandataires des parties comparantes, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé ave le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: S. Wiander, N. Dumont, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 15 septembre 2011. Relation: RED/2011/1928. Reçu soixante-quinze (75.-) euros

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Rambrouch, le 15 septembre 2011.

Référence de publication: 2011134955/129.

(110156356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2011.

Dofilux, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9706 Clervaux, 2A, route d'Eselborn.

R.C.S. Luxembourg B 163.615.

— STATUTS

L'an deux mil onze, le trente-et-un août

Par devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

A comparu:

La société anonyme POES (anciennement CASSIBEL), ayant son siège social à L-9711 Clervaux, 35, Grand-rue, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 144.844 constituée suivant acte reçu par Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz, en date du 30 janvier 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, numéro 571 du 16 mars 2009, modifiée par acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 11 mars 2011, publié au Mémorial C, recueil des Sociétés et des Associations, numéros 1230 et 1231 du 8 juin 2011, encore modifiée par acte du notaire instrumentant de ce jour, ici représentée par Madame Dominique Tordeurs, demeurant à Alzingen, 494 route de Thionville

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de dresser un acte d'une société à responsabilité limitée, qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des parts sociales ci-après créées une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "DOFILUX"

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Clervaux.

Il pourra être transféré en toute autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet:

- l'exploitation d'un bureau comptable et fiscal,
- la prestation de services administratifs et de tous travaux de comptabilité, de fiscalité et tous travaux annexes et accessoires
- tous travaux relatifs à la paie et à l'établissement des déclarations sociales
- la domiciliation de société.

En général, la société pourra faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières qui se rapportent directement ou indirectement à son objet social et qui seraient de nature à en faciliter la réalisation et le développement.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500.-C) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125.-EUR) chacune, réparties comme suit:

1.- société anonyme POES	100 parts
Total des parts: cent parts	100

Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500.-C) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

La propriété des parts sociales résulte des présentes statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il y ait lieu à délivrance d'aucun titre.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 6. Les parts sociales sont insaisissables. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à un non associé que de l'accord du ou des associés représentant l'intégralité des parts sociales.

En cas de refus de cession les associés non-cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession.

Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Art. 7. Le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture d'un associé n'entraînera pas la dissolution de la société.

En cas de transmission pour cause de mort à des non-associés, les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément unanime des associés survivants.

En cas de refus d'agrément il est procédé comme prévu à l'article 6.

Art. 8. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers, alors même qu'il y aurait parmi eux des mineurs ou incapables, ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer de quelque manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

Gérance - Assemblée générale

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables ad nutum à tout moment par l'assemblée générale qui fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale. Ils sont nommés pour une durée indéterminée.

Leurs pouvoirs sont définis dans l'acte de nomination.

Art. 10. Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 12. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 13. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts du capital social.

Année sociale - Bilan

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

Chaque année, le 31 décembre, les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

Art. 15. Les produits de la société, déduction faite des frais généraux et des charges sociales, de tous amortissements de l'actif et de toutes provisions pour risques commerciaux et industriels, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net constaté, il est prélevé cinq pourcent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la libre disposition des associés.

Les associés pourront décider, à la majorité fixée par les lois afférentes, que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou versé à un fonds de réserve extraordinaire ou distribué aux associés.

Dissolution - Liquidation

Art. 16. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives ou, à défaut, par ordonnance du Président du tribunal d'arrondissement, statuant sur requête de tout intéressé.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Disposition générale

Art. 17. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Mesure transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2011.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à la somme de 1.100.-EUR

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale, et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social de la société est établi à L-9706 Clervaux, 2A, route d'Eselsborn

2.- Le nombre de gérant est fixé à un.

3.- L'assemblée générale désigne pour une durée indéterminée Madame Dominique Tordeurs, employée privée, née à Mol (Belgique) le 18 février 1964, demeurant à Alzingen, 494, route de Thionville, en tant que gérante.

La société sera valablement engagée par la signature du gérant.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: D. Tordeurs, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 2 septembre 2011 - WIL/2011/676 - Reçu soixante-quinze euros = 75 €.-

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société aux fins d'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés.

Wiltz, le 5 septembre 2011.

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2011135210/114.

(110154592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

BDC Pasta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 161.631.

L'associé unique de la Société, Bridgepoint Development Capital I (Nominees) Limited, a décidé de changer sa dénomination en «BBTPS Nominees Limited».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011136916/12.

(110158816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

BDC Sol S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.501,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 152.671.

L'associé unique de la Société, Bridgepoint Development Capital I (Nominees) Limited, a décidé de changer sa dénomination en «BBTPS Nominees Limited».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011136917/12.

(110158818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Mebelux, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8064 Bertrange, 57, Cité Millewee.

R.C.S. Luxembourg B 134.512.

L'an deux mille onze, le vingt-neuf septembre.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- La société anonyme ACTA PRIV S.A., ayant son siège social à L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 59923,

représentée par Monsieur Nicolas Guillaume dit Nico Arend, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare, agissant en sa qualité d'administrateur-délégué de ladite société, avec pouvoir de l'engager valablement par sa seule signature,

ici représenté par Monsieur Carlo Fischbach, agent immobilier, demeurant professionnellement à L-2510 Strassen, 20, rue des Tilleuls,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

2.- La société à responsabilité limitée HARDEY S.à r.l., ayant son siège social à L-8480 Eischen, 24, Cité Aisdall, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 46724,

représentée par Monsieur Gilbert Thibo, agent immobilier, demeurant professionnellement à L-8480 Eischen, 24, Cité Aisdall, agissant en ses qualités d'associé unique et de gérant unique de ladite société, avec pouvoir de l'engager valablement par sa seule signature,

ici représenté par Monsieur Bernardo Olmedo Ortega, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2124 Luxembourg, 10, rue des Maraîchers,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

3.- La société à responsabilité limitée FALCON S.à r.l., ayant son siège social à L-2124 Luxembourg, 10, rue des Maraîchers, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 46722,

ici représentée par Monsieur Bernardo Olmedo Ortega, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2124 Luxembourg, 10, rue des Maraîchers, agissant en sa qualité d'associé unique de ladite société, avec pouvoir de l'engager valablement par sa seule signature.

4.- La société à responsabilité limitée Carlo FISCHBACH S.à r.l., ayant son siège social à L-2510 Strassen, 20, rue des Tilleuls, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 46723,

ici représentée par Monsieur Carlo Fischbach, agent immobilier, demeurant professionnellement à L-2510 Strassen, 20, rue des Tilleuls, agissant en ses qualités d'associé unique et de gérant unique de ladite société, avec pouvoir de l'engager valablement par sa seule signature.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par les comparants agissant en leurs dites qualités et le notaire instrumentaire demeureront annexées aux présentes pour être sousmises ensembles aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparant déclarent être les seuls associés suite aux cessions de parts ci-après spécifiées dans la société à responsabilité limitée «MEBELUX», établie et ayant son siège social à L-8064 Bertrange, 57, Cité Millewee, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 17 décembre 2007, publié au Mémorial C numéro 135 du 17 janvier 2008, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 134512.

Ensuite les comparants, représentant l'intégralité du capital social, ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés constatent que, suite à diverses cessions de parts signées sous seing privé, lesquelles resteront annexées au présent acte, pour être soumises avec celui-ci à la formalité de l'enregistrement, la répartition des parts sociales est dès lors la suivante:

1.- La société anonyme ACTA PRIV S.A., ayant son siège social à L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 59923, QUINZE (15) parts sociales;

2.- La société à responsabilité limitée HARDEY S.à r.l., ayant son siège social à L-8480 Eischen, 24, Cité Aischdall, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 46724, QUINZE (15) parts sociales;

3.- La société à responsabilité limitée FALCON S.à r.l., ayant son siège social à L-2124 Luxembourg, 10, rue des Maraîchers, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 46722, QUINZE (15) parts sociales;

4.- La société à responsabilité limitée Carlo FISCHBACH S.à r.l., ayant son siège social à L-2510 Strassen, 20, rue des Tilleuls, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 46723, QUINZE (15) parts sociales;

TOTAL: SOIXANTE (60) parts sociales.

Deuxième résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la société de L-8064 Bertrange, 57, Cité Millewee à L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts, lequel aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 3.** Le siège social est établi à Mersch.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision du ou des gérants qui auront tous les pouvoirs d'adapter le présent article.».

Troisième résolution

Les associés prend acte de la démission de Monsieur Giovanni Marco dit Gianni Monacelli, agent immobilier, né à Differdange le 23 octobre 1957, demeurant professionnellement à L-2432 Luxembourg, 1, place de Roedgen de sa fonction de gérant de la société.

Ils lui accordent bonne et valable quittance et décharge pour toutes les opérations effectuées jusqu'à ce jour.

Les associés décident de confirmer les mandats des gérants suivants pour une durée indéterminée:

- Monsieur Bernardo Olmedo Ortega, administrateur de sociétés, né à Jun/Granada (Espagne) le 24 août 1958, demeurant professionnellement à L-2124 Luxembourg, 10, rue des Maraîchers;

- Monsieur Nicolas Guillaume dit Nico Arend, administrateur de sociétés, né à Clervaux le 23 janvier 1950, demeurant professionnellement à L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.

Les associés décident de nommer deux nouveaux gérants pour une durée indéterminée:

- Monsieur Carlo Fischbach, agent immobilier, né à Luxembourg le 21 mai 1953, demeurant professionnellement à L-2510 Strassen, 20, rue des Tilleuls;

Monsieur Gilbert Thibo, agent immobilier, né à Luxembourg le 26 décembre 1953 demeurant professionnellement à L-8480 Eischen, 24, Cité Aischdall.

La société est valablement engagée par les signatures conjointes de deux gérants, à savoir Monsieur Nicolas Guillaume dit Nico Arend ou Monsieur Carlo Fischbach avec Monsieur Bernardo Olmedo Ortega ou Monsieur Gilbert Thibo.

Frais

Tous les frais et honoraires, quels qu'ils soient, dus en vertu des présentes sont à la charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: C.Fischbach, B.Olmedo Ortega, Moutrier Blanche

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 30 septembre 2011. Relation: EAC/2011/12954. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): A.Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 3 octobre 2011.

Référence de publication: 2011135823/94.

(110156860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2011.

AM Global Holding, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 102.898.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011137482/9.

(110159280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2011.

Straco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon Ier.
R.C.S. Luxembourg B 86.159.

Je soussignée Sonia Vanlaethem donne par la présente ma démission de mon poste d'administrateur dans la société STRACO S.A. (n° d'immatriculation B 86159).

Fait à Renaix, le 01.01.2011.

Sonia Vanlaethem.

Référence de publication: 2011137444/10.

(110158587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

BGV III Bielefeld S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 142.710.

Auszug der Beschlüsse der alleinigen Gesellschafterin vom 8. Juni 2011

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung PricewaterhouseCoopers S.à r.l., H.G.R. Luxemburg B 65477, mit Sitz in L-1471 Luxemburg, Grossherzogtum Luxemburg, 400, route d'Esch, ist beauftragt worden, als unabhängiger Wirtschaftsprüfer die Bilanz zum 31. Dezember 2011 zu prüfen.

Luxemburg.

BGV III Bielefeld S.à r.l.

Unterschriften

Référence de publication: 2011136918/14.

(110158618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

BGV III Holdinggesellschaft S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 130.234.

Auszug der Beschlüsse der alleinigen Gesellschafterin vom 8. Juni 2011

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung PricewaterhouseCoopers S.à r.l., H.G.R. Luxemburg B 65477, mit Sitz in L-1471 Luxemburg, Grossherzogtum Luxemburg, 400, route d'Esch, ist beauftragt worden, als unabhängiger Wirtschaftsprüfer die Bilanz zum 31. Dezember 2011 zu prüfen.

Luxemburg, den 05 OCT. 2011.

BGV III Holdinggesellschaft S.à r.l.

Unterschriften

Référence de publication: 2011136919/14.

(110158609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Business Maintenance Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.
R.C.S. Luxembourg B 140.426.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011137505/9.

(110158981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2011.

Orange India Holdings SARL, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 132.751.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts, signé en date du 5 septembre 2011, que Watson Limited a transféré 76.000 parts sociales de classe A qu'il détenait dans la Société à:

- Zegena Inc., incorporation, constituée et régie selon les lois des British Virgin Islands, ayant son siège social à l'adresse suivante: Mill Mail, Suite 6, 1, Wickhams Cay, Road Town, PO Box 3085, Tortola, British Virgin Islands, immatriculée auprès du Registrar of corporate affairs of British Virgin Islands sous le numéro 1508414.

Les parts de la Société sont désormais réparties comme suit:

Watson Limited	3.029.585 parts sociales de classe A
Zegena Inc.	76.000 parts sociales de classe A
STRONGWIND INVESTMENTS S.A R.L.	1.035.195 parts sociales de classe B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Orange India Holdings SARL

Signature

Référence de publication: 2011137153/21.

(110158686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Pumbaa Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 163.575.

Les décisions suivantes ont été approuvées et ratifiées par l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui s'est tenue en son siège en date du 29 septembre 2011:

- acceptation de la démission de TMF Management Luxembourg S.A. en tant que gérant avec effet au 29 septembre 2011; et

- nomination en remplacement de gérant démissionnaire et en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat au 29 septembre 2011 et ce pour une durée indéterminée, TMF Corporate Services S.A., RCSL Luxembourg B-84.993, ayant son adresse professionnelle au 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2011.

Pour la société

TMF Management Luxembourg S.A.

Domiciliaire

Référence de publication: 2011137175/19.

(110158765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

WREV Holdings I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 159.731.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 19 septembre 2011.

En date du 19 septembre 2011 l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Neela Gungapersad, en tant que gérant de classe B de la Société et ce avec effet immédiat.
- de nommer Cristina Lara, salariée, née le 10 août 1984 à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, demeurant professionnellement au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, en tant que gérant de classe B de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

Gérants de classe A:

- Joel Lambert

- Anastasia Deulina

Gérants de classe B:

- ATC Management (Luxembourg) S.à r.l.

- Johan Dejans

- Cristina Lara

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2011.

Hille-Paul Schut

Mandataire

Référence de publication: 2011137300/26.

(110158303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2011.

JCSL S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1453 Luxembourg, 5, route d'Echternach.

R.C.S. Luxembourg B 152.425.

Je vous prie de prendre connaissance que j'ai le regret de vous annoncer ma démission comme gérante technique de votre société, et ceci avec effet immédiat.

Kehlen, le 7 octobre 2011.

De Pina Freixo Susana Paula.

Référence de publication: 2011139096/10.

(110160221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Valbay International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8049 Strassen, 2, rue Marie Curie.

R.C.S. Luxembourg B 101.930.

Par la présente, je vous demande de bien vouloir prendre note de ma démission en tant que délégué à la gestion journalière de la société VALBAY INTERNATIONAL S.A., RCS B101930 avec effet au 01.10.2011.

Luxembourg, le 06.10.2011.

FAURE Frédéric.

Référence de publication: 2011139098/10.

(110160209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Waterfront Development International S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 123.880.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Un mandataire

Référence de publication: 2011138597/11.

(110160224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Wynnewood CPM Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 109.513.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wynnewood CPM Investments S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2011138599/11.

(110160102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.
